

4.<sup>ème</sup> Compagnie de Pompiers  
"Pompe France"

**SANTIAGO**



**1864 -- 1939**

Santo Domingo 966

Santiago, Chile

à mon sympathique camarade et  
ami, volontaire de la 3<sup>e</sup> Co. de Pompiers  
de Santiago, M. Carlos Cardero, très  
affectionnementement Santiago 23 Août 1939

Richard



Defilé de la 4<sup>ème</sup> Compagnie de Pompiers.

19 Janvier 1864 — 19 Janvier 1939.

Arrivant au 75<sup>ème</sup> anniversaire de la fonda-  
tion de la 4<sup>ème</sup> Compagnie de Pompiers de  
Santiago, POMPE FRANCE, nous éprouvons le  
désir de fixer, en quelques pages rapides, la vie,  
l'évolution de notre Institution.

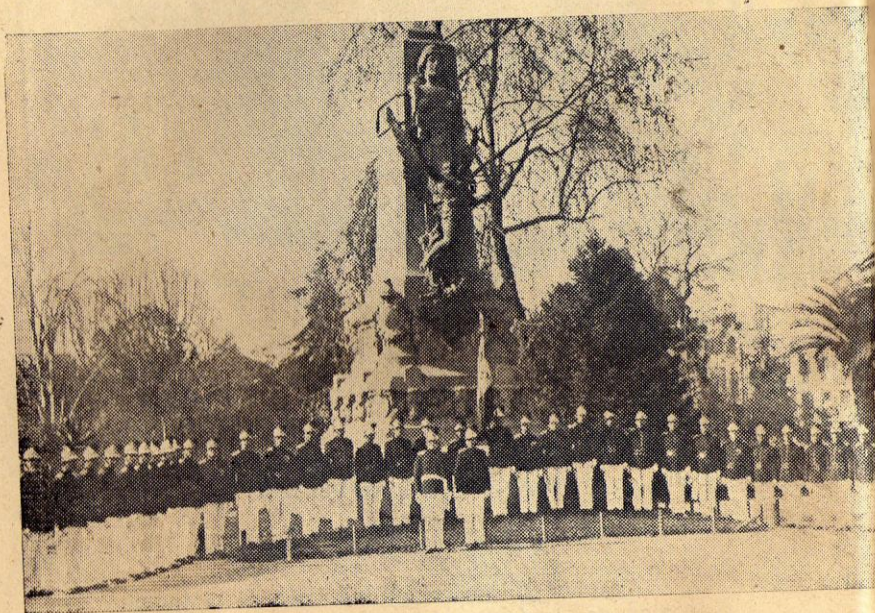
C'est un peu la vie du Corps de Pompiers de  
Santiago.

C'est aussi une parcelle de l'activité fran-  
çaise; et certains retrouveront avec quelque  
étonnement comme ayant appartenu à la Com-  
pagnie, tels de leurs parents, amis ou relations.

C'est enfin une infime ramification de ce  
nerf qui relie les pompiers de partout; qui leur  
insuffle leur esprit et leur idéal commun.

## Le Corps de Pompiers de Santiago

AVANT L'ACTUEL CORPS DE POMPIERS



La 4ème Compagnie devant le monument offert par la Colonie Française à la ville de Santiago, à l'occasion du centenaire de l'indépendance du Chili.

En 1838, un règlement du Conseil Municipal de Santiago institue une Compagnie chargée d'éteindre les incendies. Elle comprenait 80 hommes dont 8 gradés. On ne trouve trace d'aucun organisme établi, antérieurement à cette date.

— 5 —

En 1846, elle se transforme en "Batallón Cívico de Zapadores Bomberos", composé de 4 Compagnies équipées chacune d'une pompe à bras, 4 échelles, 12 seaux et 4 câbles; en outre, le Batallón disposait de 8 costumes incombustibles.

Jusqu'en 1863, année qui consacre sa disparition, le Batallón Cívico semble avoir peu progressé, à en juger par son matériel qui, à ce moment, était principalement formé de quatre pompes à bras; deux montées sur quatre roues et deux plus petites à deux roues.

Peu de chose à signaler sur cette institution, si ce n'est qu'à en croire les journaux de l'époque, elle attirait l'attention du public par la nullité de son personnel et la mauvaise qualité de son matériel: pompes souvent hors d'état de fonctionnement, tuyaux desséchés par suite de manque d'entretien et d'usage.

Il y avait, de plus, à Santiago, un service spécial d'incendie dans le théâtre, le seul dans la ville, et dans la caserne d'artillerie, également unique dans la capitale.

Pendant ce temps, Valparaiso avait créé, en 1851, un Corps de Pompiers-Volontaires. Plusieurs tentatives faites à Santiago pour suivre l'exemple de la cité maritime, avortèrent. Il a fallu qu'un incendie atteignît l'ampleur d'une catastrophe et vînt bouleverser la société de Santiago pour que celle-ci comprît la nécessité d'organiser la lutte contre le fléau.

### INCENDIE DE L'EGLISE DE "LA COMPAÑIA"

Les Jésuites possédaient alors, au centre de la ville, rue Compañía au coin de la rue Bandera, une église appelée "La Compañía", de dimensions considérables. (70m. de long sur 27.50 de large). C'était le lieu d'élection de l'aristocrate santiaguine, alors extrêmement pieuse et considérant en général les devoirs religieux comme inéluctable.

Le 8 Décembre 1863, jour de l'Immaculée Conception, dernière cérémonie du Mois de Marie qui, au Chili, est célébré durant cette période de l'année, les meilleures familles de Santiago assistaient en foule à l'office de l'après.

adi. L'église était intérieurement parée de ses plus riches ornements et éclairée de 7000 lumières à air libre.

Il a suffi que la flamme d'une lampe à pétrole vînt lécher une garniture de toile pour que le feu se propageât parmi les décorations volantes, se communiquât aux cloisons, aux meubles et à la charpente entièrement en bois.

La panique, inévitablement, s'empara des fidèles et 2000 victimes restèrent dans cet immense brasier, derrière les portes obstruées.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur ce sinistre pour comprendre que la ville en deuil envisagea immédiatement les mesures à prendre pour éviter le renouvellement éventuel d'une telle hécatombe.

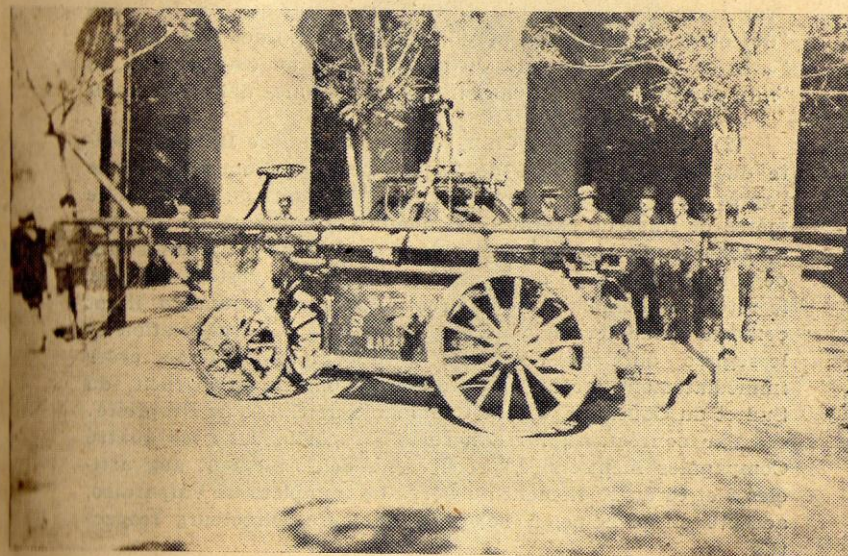


Exercice en 1889.

A la population de Santiago, la création d'un organisme réellement compétent, s'était avéré une nécessité.

#### NAISSANCE DU CORPS DE POMPIERS DE SANTIAGO

Les commentaires de la presse reflétèrent le sentiment d'horreur et l'abattement général. Mais en même temps des énergies s'exaltèrent; et, au lendemain de l'incendie, apparaissait dans le journal "El Ferrocarril", l'avis suivant (1):



Pompe à bras.

(1) Traduction. Les jeunes gens désirant mener à bien l'idée de la création d'une Compagnie de Pompiers voudront bien se trouver le 14 courant à une heure de l'après-midi au bureau du soussigné.

"Se cita a los jóvenes que desean llevar a cabo la idea del establecimiento de una Compañía de Bomberos para el día 14 del presente a la una de la tarde, al escritorio del que suscribe".

*José Luis Claro.*

Un grand nombre de personnes répondit à cet appel; les réunions se répétèrent, s'organisèrent; et, finalement, le 20 Décembre 1863, un procès verbal fut adopté (1).

"En Santiago de Chile, a veinte del mes de Diciembre de mil ochocientos sesenta y tres, a consecuencia del voraz incendio del templo de la Compañía, que en la tarde del ocho del corriente arrebató a Santiago dos mil madres e hijas de familia; numerosos vecinos de esta ciudad se han reunido espontáneamente en los salones del Casino con

(2) A Santiago du Chili, le vingt Décembre 1863, à la suite du terrible incendie de l'église de "La Compañía" dans l'après midi du 8 courant, qui ravit à Santiago deux mille mères et filles de familles, de nombreux habitants de la ville se sont réunis spontanément dans les salons du Casino afin de former un Corps de Pompiers Volontaires destiné à éviter le retour de semblables désastres. D'un commun accord, il est convenu d'adopter en général pour ce Corps, l'organisation et le régime du Corps de Pompiers de Valparaiso et de créer immédiatement trois Compagnies, dénommés de l'Orient, du Sud et du Couchant, et une Compagnie de Garde de Propriété.

Par conséquent, les adhérents, répartis dans les quatre Compagnies mentionnés, procédèrent, conformément aux articles 9 et 64 du Règlement du Corps de Pompiers de Valparaiso, accepté en principe, à l'élection de leurs Directeurs respectifs.

Sont nommés...

Ensuite, ces Directeurs acceptant leur charge, on complète le Directoire en accord avec les articles 10 et 65 du Règlement par les nominations suivantes faites à l'unanimité des suffrages...

Sur quoi la séance est levée, après signature du procès verbal par les Directeurs présents.



M. ERNEST MUZARD EN 1865.

Uniforme de l'époque.

"el propósito de formar un Cuerpo de Bomberos Voluntarios que prevengan en lo futuro desgracias de igual origen. De común acuerdo convinieron en adoptar en general para este cuerpo la organización y régimen del Cuerpo de Bomberos de Valparaiso y organizar desde luego tres Compañías con denominaciones del Oriente, del Sur

“y del Poniente y una Compañía de Guardia de Propiedad”.

“En consecuencia y en conformidad a los artículos 9 “y 64 del Reglamento del Cuerpo de Bomberos de Valparaíso, adoptado en general, distribuidos los concurrentes en las cuatro Compañías referidas, procedieron a nombrar sus respectivos Directores, resultando electos:

Para la Primera	Don José Besa
Para la Segunda	Don Manuel Recabarren
Para la Tercera	Don Enrique Meiggs
Para la Guardia de Propiedad	Don Manuel Antonio Matta.

“Acto continuo y con arreglo a los artículos 10 y 65 del “Reglamento, los expresados Directores, aceptando el cargo, integraron el Directorio nombrado por unanimidad de sufragios:

Secretario General	Don José Tomás Urmeneta
Superintendente	” José Besa
Vice-Superintendente	” Angel Custodio Gallo
Comandante	” José Agustín Pinto
Vice-Comandante	” Tomás Smith
Tesorero General	” Máximo A. Argüelles.

“Con lo cual se levantó la sesión firmando esta acta “para constancia los Directores de Compañía que concurrirón a ella”.

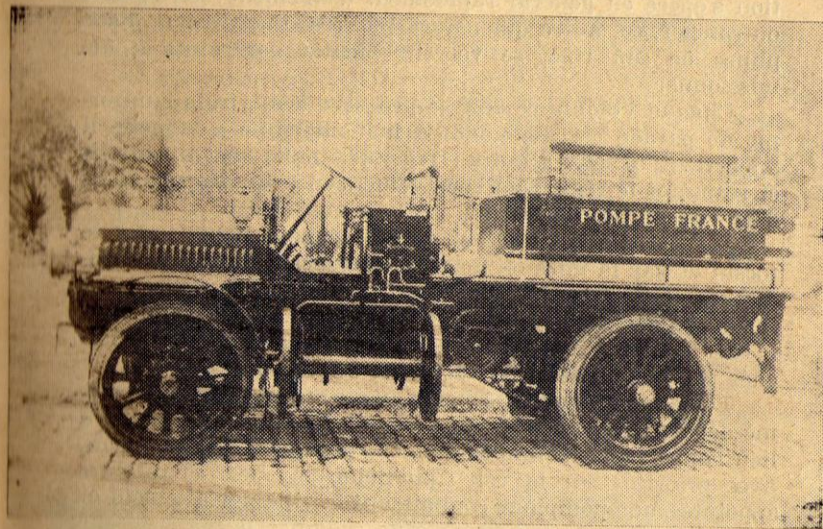
Le-Corps de Pompiers de Santiago était né.

La Corps de Valparaíso avait servi de modèle à sa constitution.

A quel avenir était voué le nouveau venu?  
Quelle était son organisation?

#### CONSTANCE ET DISCIPLINE

Le Corps ne compte que des “Volontaires”. Tout homme ayant atteint 18 ans, acceptant le règlement et réunissant les conditions physiques et morales requises, peut y entrer. Dès sa création, de nombreuses demandes d'admission lui parvinrent et de nouvelles Compagnies se formèrent.



Auto Pompe Delahaye — Farcot.

Ces hommes, encore ébranlés par le spectacle de l'incendie de “La Compañía”, s'exercèrent, s'entraînèrent et devinrent effectivement des pompiers. Ils avaient compris et accepté les risques du métier; les dangers qu'il comporte; sa discipline indispensable; la nécessité de sacrifier quelquefois son sommeil, de quitter au moment le plus imprévu une agréable réunion, de renoncer ou interrompre une distraction longuement préparée, pour accourir, au premier appel, au secours d'un indifférent, sans doute, d'une relation peu sympathique, peut-être, et participer à la lutte contre le feu.

Répondant à une nécessité, le Corps de Pompiers avait été créé; l'enthousiasme, apparaissant spontanément parmi ses membres, lui a toujours conservé la vigueur de la jeunesse.

Sans doute, l'engagement des Volontaires amène l'incorporation d'éléments des plus disparates. Mais la sélection

tion s'opère en général rapidement d'elle-même: tel égoïste outrancier, tel autre qui n'aura pu se soumettre aux disciplines de son rôle, se verront bientôt contraints à démissionner.

Chaque Volontaire doit se procurer à ses frais l'uniforme de parade correspondant à la Compagnie à laquelle il appartient; il doit acquitter ponctuellement ses cotisations et respecter le règlement sous peine d'encourir les sanctions d'un conseil de discipline.

L'alarme d'incendie est simultanément donnée par le tocsin et par la mise en action de sirènes disposées sur différents édifices de la ville. Tous les postes de police sont instantanément avisés du lieu du sinistre afin de l'indiquer à tout pompier le sollicitant. Les volontaires sont recherchés par téléphone à leur domicile ou bureau.

Les agrès: pompes, échelles, voitures, etc., prévus comme départ de premier secours pour le secteur dans lequel a lieu l'appel, sortent immédiatement des quartiers, emmenés, avec priorité sur la voie publique, par des chauffeurs appointés, non-pompiers, connaissant la ville parfaitement et dont la principale fonction est de conduire le matériel sur les lieux des sinistres.

Les voitures partent, de jour, avec les pompiers disponibles aux quartiers au moment de l'alerte, - parfois, il n'y en a aucun -, de nuit, avec la garde obligatoire.

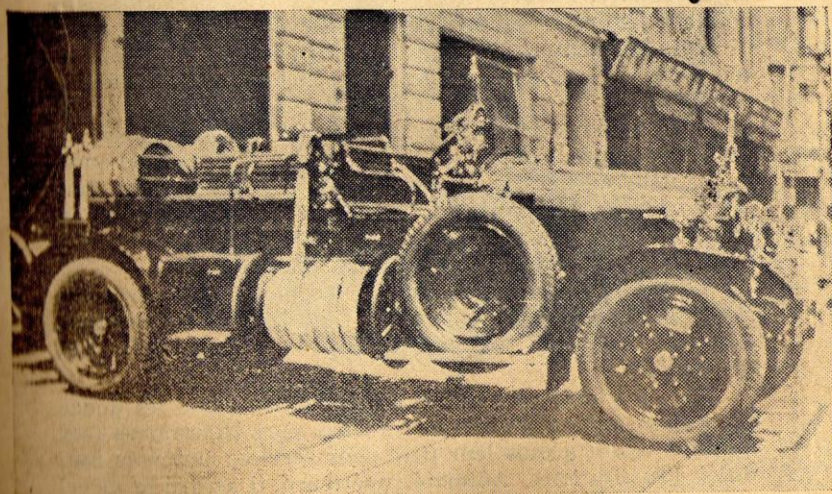
A l'arrivée des engins, des volontaires sont déjà sur les lieux. Le cas contraire semble ne s'être présenté que très rarement. Ils ont commencé une reconnaissance, repéré, effectué ou participé aux sauvetages éventuels, et donnent aux Officiers de leurs Compagnies et aux Officiers Généraux les premières indications obtenues qui servent à former et à exécuter le plan d'attaque.

Le tout se passe avec une promptitude qu'il est difficile d'imaginer, et pouvant rivaliser honorablement avec celle des organisations militaires ou professionnelles du même genre. Cette rapidité est d'autant plus importante dans une ville comme Santiago, où l'air souvent sec, les charpentes généralement en bois dans les édifices sans caves quelque peu anciens, et la salpêtrisation des matériaux sont de dangereux facteurs de propagation du feu.

L'attaque, à un incendie, est ce qu'il y a de plus passionnant. Disposant d'un personnel nombreux, les Officiers commandent d'établir les tuyaux depuis les pompes vers les points d'attaque adoptés. Ceux-ci sont autant que possible choisis parmi les dispositions naturelles que peut présenter le bâtiment sinistré ou les édifices environnants: une fenêtre, une lucarne, un couloir, où les flammes, la fumée, la chute des matériaux n'ont pas encore rendu la position du pompier extrêmement dangereuse. On se place souvent aussi sur toit ou au sommet d'une échelle pour dominer le feu.

Dès que la lutte a rendu l'extension de l'incendie impossible, la partie est gagnée. Le travail s'achève par le déblai et l'extinction des décombres.

Chez ceux qui sont volontaires depuis peu, la vaillance est presque toujours mêlée, bien qu'ils s'en défendent, d'une pointe d'angoisse. L'observation de la stricte discipline leur permet de profiter des conseils, de l'expérience des anciens, des vieux, que la constance, la longue pratique, le côtoie-



Auto—Pompe De'ahaye, actuellement en service.

ment répété du danger ont fait passer maîtres dans la besogne du pompier.

"Constance et Discipline". c'est la devise du Corps.

### FONCTIONNEMENT DU CORPS POMPIERS

Le Corps de Pompiers de Santiago, institution civile, a obtenu de longue date, du Ministère de Justice, la "Personnalité Morale" et est absolument indépendant dans le cadre de son Règlement Général. Les bases de son organisation n'ont comporté depuis sa création, aucune modification fondamentale.

Il se compose aujourd'hui de 12 Compagnies réparties dans la ville: 8 Compagnies dites d'"eau" et 4 Compagnies dites d'"échelles".

Chacune doit élire parmi ses membres: un Directeur, chef supérieur et représentant de la Compagnie; un Capitaine, chef du service d'incendie et autres services actifs; les Lieutenants que son Règlement indique, un Adjudant, un Secrétaire, un Trésorier et un Mécanicien. De plus, elle doit choisir les membres d'un Conseil de Discipline. Les officiers forment un "Conseil des Officiers", sauf dans la 4ème qui a un Conseil d'Administration organisé différemment.

Toute Compagnie a son Règlement particulier qu'elle doit faire approuver par le Directoire et qui précise de quelle manière elle désire employer les libertés qui lui sont laissées dans les limites du Règlement Général, quant à son administration intérieure, l'admission de son personnel, sa devise, son uniforme, sa gestion financière, etc.

L'Etat Major comprend: le Directoire, le Conseil des Officiers Généraux et le Conseil Supérieur de Discipline. Ces trois "Conseils" sont présidés par le Surintendant, chef de corps.

Le Directoire réunit: les Officiers Généraux, les douze Directeurs de Compagnies et les Directeurs Honoraires (ces derniers ayant acquis leur titre pour services éminents rendus à l'Institution). Autorité supérieure, il assure la direction du Corps.

Le Conseil des Officiers Généraux comprend: le Surin-



Auguste Raymond.

tendant et le Vice-Surintendant, que regarde surtout la partie administrative, le Commandant, le 2ème Commandant et le 3ème Commandant, qui disposent du Corps et le com-



mandent en service actif, le Secrétaire Général et le Trésorier Général. Il joue le rôle d'un conseil d'administration et qualifie les cas à soumettre au Conseil Supérieur de Discipline.

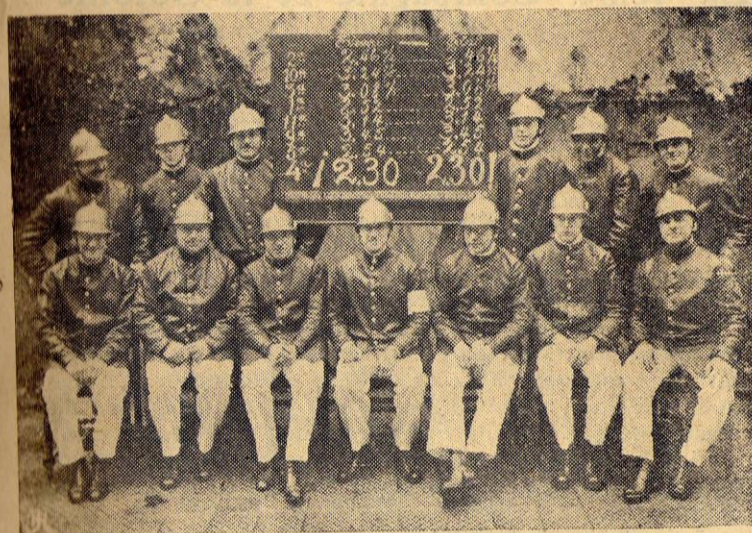
Ce dernier Conseil, composé du Surintendant, du Vice-Surintendant, du Commandant, du Secrétaire Général et de cinq Directeurs (honoraires ou actifs), juge sans appel les cas disciplinaires affectant les intérêts généraux du Corps.

Chaque année a lieu un Exercice Général de toutes les Compagnies, auquel assiste le Président de la République ou son représentant, les hautes personnalités du Gouvernement et de la Municipalité, des Diplomates des nations représentées dans le Corps par une Compagnie, etc.

Les plus hauts dignitaires de la Nation n'ont pas dédaigné d'appartenir au Corps de Pompiers, de même que des représentants de toutes les classes de la société: des ouvriers, artisans, commerçants, industriels, ingénieurs, médecins, juges, militaires de tous grades, députés, sénateurs, ministres et même des présidents de la République ont été volontaires du Corps.

Les services des pompiers sont absolument gratuits. Au début et pendant de longues années, les finances étaient obérées; l'acquisition du matériel n'était assurée qu'au prix de grandes difficultés, et faire face aux nécessités du service, chaque jour plus coûteux, était extrêmement pénible. En 1924, des personnes intelligentes et dévouées, particulièrement compétentes, prennent la direction du Corps; de nouvelles ressources sont trouvées; le matériel est augmenté, renouvelé, modernisé; les quartiers sont reconstruits et munis de tout confort.

Le budget est alimenté par les subventions de l'Etat, de la Municipalité, des compagnies d'assurances; par la location d'immeubles appartenant au Corps; par une participation légale aux bénéfices des hippodromes, et par quelques autres entrées de moindre importance. Les principales dépenses sont: les appointements des employés (chauffeurs, téléphonistes, mécaniciens, garçons, etc.), le remplacement, l'acquisition, les réparations du matériel et des tuyaux qui sont toujours de qualité supérieure, l'entretien des immeubles, les subventions aux Compagnies et autres menus frais.



Equipe gagnante du concours 1929.

Il existe une Caisse de Secours et d'Assistance Médicale. D'abord destinée à secourir les Pompiers blessés en acte de service, elle assiste maintenant, en outre, les mères, veuves et enfants mineurs des volontaires morts en acte de service, les volontaires indigents et leurs familles et elle se charge des funérailles des décédés. Les médecins et dentistes attachés à cette Caisse, tous pompiers, sont nombreux et ne demandent d'autre salaire que l'addition d'une "présence" supplémentaire à leurs états de services.

Telle est dans ses grandes lignes la structure actuelle du Corps de Pompiers de Santiago.

## La 4ème Compagnie et la Colonie Française

### FORMATION DE LA 4ème COMPAGNIE

Le 30 Décembre 1863, Monsieur Augustin Mourgues se présentait devant le Directoire du Corps et déclarait venir solliciter l'incorporation de la "Compagnie Française de Pompiers" dont il était le Président.

Composée de Français, et de Belges et Suisses le langue française, cette Compagnie désirait, aux dires de Monsieur Mourgues, collaborer avec les citoyens chiliens pour combattre le fléau qui venait de faire tant de victimes dans la catastrophe de l'église de "La Compañía". C'était une compagnie "mixte", c'est à dire qu'elle comprenait une section d'échelles et une d'eau. Elle s'offrait avec son personnel et son matériel.

Les origines de la "Compagnie Française de Pompiers" demeurent obscures, faute de documents authentiques.

Il a seulement été possible de retrouver deux avis parus dans le journal "El Ferrocarril". Les voici, transcrits dans leur forme originale:

1.—En date du 24 Décembre 1863: "AUX FRANCAIS.—  
„ Tous les membres de la colonie française, sans exception  
„ aucune, sont priés d'assister dimanche prochain 27 cou-  
„ rant a une heure de l'après midi a l'hotel des freres Ge-  
„ noux. La reunion a pour but d'organiser une compagnie  
„ de pompiers. Chacun sera a son poste a l'heure indiquée".

2.—En date du 29 Décembre 1863: "COMPAGNIE  
FRANCAISE DE SAPEURS POMPIERS.—"Les personnes  
„ qui n'ont pu assister a la réunion générale du 27 courant  
„ e qui désirent faire parties de la compagnie française de  
„ pompiers peuvent-se faire inscrire chez le secrétaire-  
„ trésorier calle Ahumada num. 21. E. Muzard".

Est-ce à dire que l'on tient là les premières manifestations de vie de la Compagnie Française? Malgré ces textes, des doutes sont permis.

Il semble en effet difficile qu'une association de pompiers eût pu, entre le 27 Décembre (jour indiqué pour la réunion) et le 30 du même mois, se former, réunir son matériel et s'organiser au point de pouvoir entrer en service à cette date.

De plus, peut-on affirmer que les organisateurs ignoraient les règlements du Corps de Santiago — qui précisaient la répartition des volontaires en Compagnies d'"Echelles" et en Compagnies d'"Eau" — au point d'envisager la formation d'une compagnie "mixte"?



Visite de M. et Mme. Gabriel Wernle, M. Pierre Simon et Membres de la Colonie Française.

On peut penser, plutôt, qu'il s'agissait de la réorganisation d'une institution inefficace; mais en présentant cela autrement, par voie de presse, de façon à ce que l'idée de créer quelque chose de nouveau séduise davantage les personnes sollicitées.

D'autres recherches permettront peut-être de conclure.

Toujours est-il qu'autour de la proposition de Monsieur Mourgues, la discussion fut longue, et finalement ajournée à une prochaine réunion.

Le 4 Janvier 1864, le Directoire acceptait l'incorporation de la Compagnie Française, mais divisée en deux Compagnies: une d'eau et une d'échelles; chacune devant se soumettre au Règlement Général du Corps.

Le 8 Janvier, cette proposition fut portée à la connaissance de Monsieur Mourgues; il répondit que, malgré l'avantage d'une double représentation au Directoire, les membres de la Compagnie Française qu'il présidait n'étaient pas disposés à se séparer. Monsieur le Surintendant fit ressortir à Monsieur Mourgues la nécessité pour le Directoire de respecter les statuts du Corps, et l'impossibilité dans laquelle il se trouvait d'admettre une Compagnie mixte; il lui conseilla en outre de convaincre ses compatriotes afin qu'ils reviennent sur leur décision de ne pas se séparer.

Finalement, le 19 Janvier 1864, intervint au sein de la Compagnie Française, un accord qui fut porté à la connaissance du Directoire dans la réunion du lendemain. Au procès verbal de cette réunion, on trouve la décision suivante (1):

1) Il est donné lecture d'une note de Monsieur Gaston Dubord, jointe au présent procès verbal, communiquant que les 60 signataires se sont mis d'accord pour former une Compagnie de haches, gaffes et échelles, et sollicitent leur incorporation conformément aux statuts du Corps. Une autre note de M. Charles de Monery, exprime le même désir au sujet de 50 personnes qui ont décidé de la même manière de constituer une Compagnie de pompes proprement dite. Il est décidé d'admettre dans les Corps les deux Compagnies mentionnées et d'inviter leurs deux Directeurs respectifs à faire partie du Directoire.

"Se dió lectura a una nota de D. Gaston Dubord en que se comunica que las 60 personas que firman el acta en copia que se acompaña, han convenido en formar una compañía de hachas, ganchos y escaleras, conformándose a los estatutos de este Cuerpo y solicitar su incorporación en él. De otra nota de D. Carlos de Monery en que expresa lo mismo al respecto de las 50 personas que han convenido en la misma forma constituirse en Compañía de Bombas propiamente dichas. Acordó admitir en el Cuerpo las dos Compañías a que se refieren las mociones de que se ha dado cuenta e invitar a sus Directores, señores Dubord y de Monery a que se incorporen al Directorio".

La note mentionnée au sujet de Monsieur Charles de Monery est dans les archives du Secrétaire Général et se traduit ainsi:

"Les soussignés décident de former une Compagnie de Pompiers dans la ville de Santiago, se conformant aux règlements généraux régissant le Corps de Pompiers.

"D'après l'Art. 8 des dits règlements, une fois reconnue la Compagnie par le Directoire, seront discutés les règlements particuliers et un exemplaire des-mêmes sera envoyé au Directoire du Corps pour qu'il en prenne connaissance".

Signent

Charles de Monery  
Edouard Muzard  
Auguste Raymond  
Bernard Lafourcade  
Pierre Carricart  
H. Harache  
Antoine Poupin  
J. Alphonse  
Fernand Zamulo  
Alcide Magnère  
Pierre Labeyrie  
Louis Blondet  
Jean Genoud  
Jules Jennin

Antoine Bouquet  
A. Gauret  
Ernest Muzard  
Héctor Tiffou  
Georges Zamulo  
Delahoussaye  
Farsand  
H. Pinaud  
Hyacinthe Dussert  
Alfred Dumirail  
Charles Jacquot  
Paul Toussaint  
J. Bouquet  
Chaillot

Th. Tiffou  
 J. Lalanne  
 Numa Magnere  
 Gaston Magnere  
 Jean Bainville  
 Edmond Miquel  
 L. Berthon  
 Sylvestre Nakin  
 P. J. Combot  
 Henry Beaudouin  
 Gustave Brabger  
 Jules Jalama  
 Henri Moracin  
 Armagnac  
 Lagone  
 Charles Corbet

Kingler  
 A. Fruitier  
 Léon Guérin  
 Meynard (père)  
 Docteur François  
 A. Dupuis  
 Lucien Garnier Mey  
 Jouve  
 Gorlier  
 L. Digout  
 G. Claveau  
 E. Horeau  
 Ch. Bouret  
 Pierre Cadot  
 Albert Marchant

“On procède ensuite aux élections suivantes, en scrutin  
 “secret:

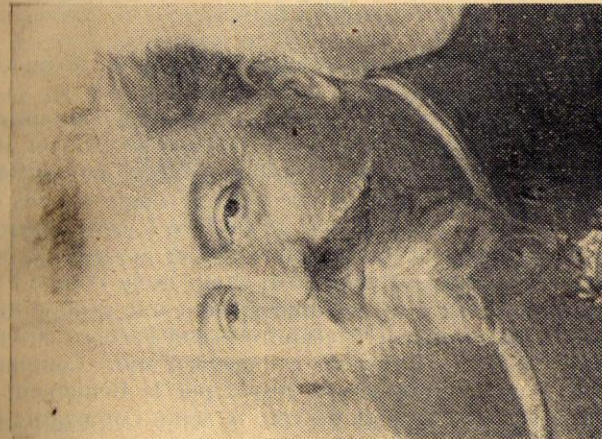
Directeur . . . . . Charles de Monery  
 Secrétaire-Trésorier. . . Edouard Muzard  
 Capitaine. . . . . Auguste Raymond  
 Lieutenant. . . . . Bernard Lafourcade  
 Lieutenant. . . . . Pierre Carricart.

Santiago, 1e 19 Janvier 1864”.

La 4ème Compagnie, “POMPE FRANCE”, était fondée.  
 Elle accourait, avec les autres Compagnies, au premier  
 incendie qui eut lieu, le 31 Mars 1864.

L'autre Compagnie française, incorporée par le Direc-  
 toire à la même date, s'appelait “2ème Compagnie d'Echel-  
 les”. Une dizaine d'années plus tard elle devenait la 7ème  
 Compagnie. En 1923 elle changeait l'étendard français pour  
 le chilien.

Le Directoire, dans sa séance du 6 Août 1913, lorsqu'il  
 fut question du 50ème anniversaire du Corps de Pompiers,  
 consacra l'honneur qui revenait à la 4ème d'être considérée  
 comme une des Compagnies fondatrices du Corps.



François Dupré.



Frantz Dupré.

1870

Peu d'années après sa fondation, la Pompe France est l'objet d'un curieux démêlé.

Le 28 Octobre 1870, le Directoire prend connaissance d'une note dans laquelle la 4ème déclare se trouver dans l'impossibilité d'assister à l'Exercice Général par suite de circonstances tristes et douloureuses - il s'agissait des événements dont la France était le théâtre à cette époque, mais n'affectant en rien le bon ordre et le service de la Compagnie. Monsieur Muzard, Directeur de la Pompe France, ajoute que cette note fut approuvée à une grande majorité. Après discussion, le Directoire prend l'accord suivant: Il ne se croit pas autorisé à dispenser une Compagnie d'assister à un acte de service prévu par le Règlement Général, et manifeste l'espoir de voir la 4ème Compagnie participer à l'Exercice.

Le 30 Octobre, le Directoire, en présence des Capitaines, écoute la lecture d'une note de la veille dans laquelle la Pompe France, insistant de nouveau pour ne pas assister à l'Exercice Général et préférant se dissoudre avant de désobéir à l'ordre du Directoire, présente sa démission.

Le 1er Novembre, une lettre du Dr Jean Marie Ferrier, accompagnée de 38 signatures, lue au Directoire, dit qu'ayant appris la démission de la 4ème, un grand nombre de personnes, dont plusieurs anciens pompiers, sollicite l'autorisation de réorganiser la Pompe France, avec le matériel qu'elle possédait. Le Directoire adopte alors les dispositions suivantes:

- 1.—La 4ème Compagnie de Pompiers est dissoute.
- 2.—Cette Compagnie est réorganisée par les volontaires qui protestèrent contre la décision du 28 Octobre et les signataires de la demande présentée par le Docteur Jean Marie Ferrier.
- 3.—Il est nommé une commission, composée du Surintendant, du Commandant et du Trésorier Général, pour faire la réception du matériel, des fonds et des effets, examiner la comptabilité et percevoir ce qui revient au Directoire.

Le 4 Novembre a lieu la réunion pour l'installation de la Compagnie, présidée par le Surintendant Monsieur José Besa, assisté du Commandant Monsieur Auguste Raymond, tous deux délégués par le Directoire. Monsieur Bainville, Directeur de la 2ème Compagnie d'échelles, avait été amicalement invité. Après allocution du Surintendant, on procède aux élections qui donnent les résultats suivants:

Directeur.. . . . .	Dr. Jean Marie Ferrier (par acclamations);
Capitaine.. . . . .	Emile Puyo;
Lieutenants.. . . . .	Gustave Branger, Henri Beaudoin;
Sergents.. . . . .	Francisco Herrera, Pierre Chaumeuil, Alcide Magnère, Edouard Furé;
Secrétaire.. . . . .	Ernest Bouey;
Trésorier.... . . . .	Pierre Chassaing;
Membres du Conseil de Famille.. . . . .	Emile Cheyre, Louis Fénieux, Antoine Vitalis.

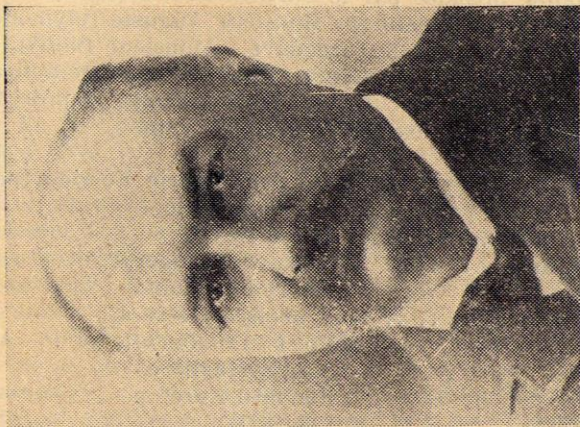
Le 5 Novembre 1870, le Directoire décide:

"En vertu de la vérification des livres et comptes faite à la 4ème Compagnie, la nouvelle Compagnie est considérée comme suite de la précédente".

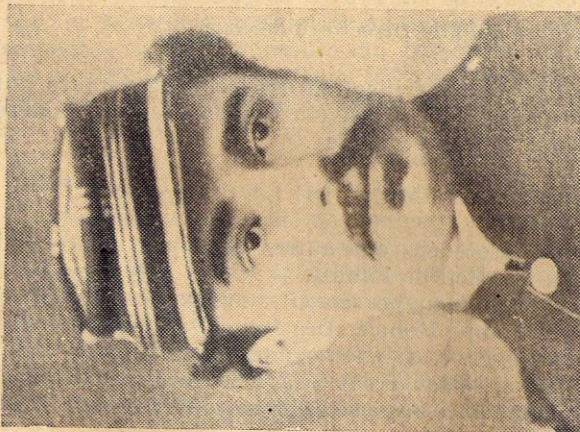
#### FONCTIONNEMENT DE LA COMPAGNIE

On avait procédé, entr'autres élections, à celle de membres du "Conseil de Famille".

Aucune expression ne saurait mieux donner idée de l'esprit de la Pompe France. Des français, éloignés de chez eux, de leur foyer, avec une connaissance plus ou moins précise du pays, retrouvèrent à la 4ème le milieu français, un peu de l'ambiance française; ils retrouvèrent une famille.



Ernest Bouey.



Emile Cheyre.

Cet esprit n'a pas changé: plus qu'en maints autres lieux, la Colonie Française doit se considérer comme chez elle à la Pompe France.

Les rapports de la Compagnie avec tout organisme ou autorité sont assurés par le Directeur; chef suprême, il la représente au Directoire du Corps et partout où il n'est pas question du service actif; il préside les réunions de Compagnie, le Conseil de Famille (maintenant appelé Conseil d'Administration) et le Conseil de Discipline.

Le Conseil d'Administration administre les biens de la Compagnie, accorde les prix, se prononce sur les démissions des volontaires, qualifie leurs fautes éventuelles, applique les punitions légères et renvoie au Conseil de Discipline les cas importants.

Le Conseil de Discipline juge les fautes graves et applique les punitions prévues par le Règlement.

Le Capitaine, chef du service actif, veille à la discipline, à l'entretien du matériel, des meubles, immeubles, vestiaires, et au bon ordre en général. Il est Directeur intérimaire et est lui-même remplacé et secondé par les Lieutenants qui notent sur un Livre de Garde tous les mouvements du quartier.

L'Adjudant, agent de liaison de la Compagnie, tient les feuilles de service et fait les appels.

Tous les volontaires ayant un rôle particulier à tenir dans la Compagnie: Directeur, Capitaine, Lieutenants, Secrétaire, Trésorier, Adjudant, Mécanicien, Membres des Conseils d'Administration et de Discipline, sont élus chaque année, en Décembre, parmi les pompiers de la Compagnie, et rééligibles. Cette manière de distribuer les fonctions est assez curieuse; le postulant doit compter sur ses aptitudes et sur la sympathie de ses camarades; une fois l'année achevée, il peut pour différents motifs n'être pas réélu; il peut revenir au rang de simple pompier et devra alors obéissance à ses chefs au même titre que n'importe quel autre.

#### LES VOLONTAIRES ET LES MEMBRES CONTRIBUANTS

Pour entrer à la Compagnie, les candidats présentent

une demande au Directeur et répondent par écrit aux questions posées par le Conseil d'Administration. Le Directeur fait prendre confidentiellement des renseignements sur la moralité, les aptitudes et la situation du postulant. Toutes les informations sont ensuite exposées en réunion générale à la Compagnie; celle-ci exprime son avis par un vote: les Français et les fils de Français sont admis s'ils réunissent 80 pour cent des suffrages; les petits fils de Français, les Belges et Suisses et leurs fils, de langue française, doivent réunir 90 pour cent des votes en leur faveur.

Ce sévère système d'admission démontre assez que la 4ème, désireuse d'avoir un personnel choisi, fait partie intégrante de la Colonie Française et est une des manifestations de son attachement à la ville de Santiago et au Chili.

D'autre part, on essaierait vainement d'exprimer toute la reconnaissance que la Pompe France doit à la Colonie Française. Non seulement elle a fondé la Pompe, mais encore, elle a toujours répondu généreusement à ses appels.

De plus, la Pompe France reçoit depuis qu'elle existe, les cotisations volontaires de membres de la Colonie et d'amis qui, sans être pompiers, lui viennent en aide par sympathie; ce sont les Membres Contribuants; leurs remises aident puissamment à son existence; les seuls volontaires ne sauraient faire face aux indispensables frais.

La Pompe France adresse à ses généreux et nombreux Membres Contribuants, la très sincère expression de sa gratitude.

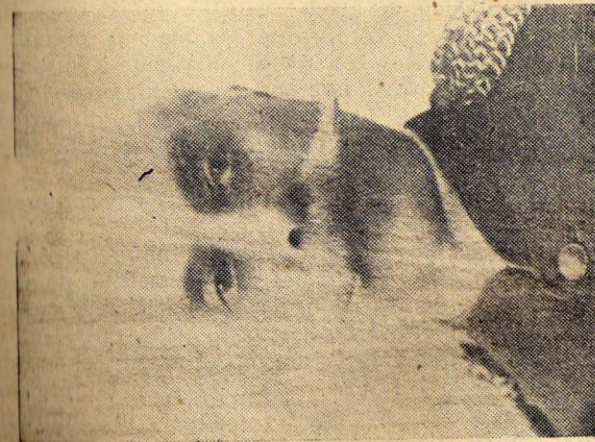
#### LA 5ème COMPAGNIE DE VALPARAISO

L'actuelle Compagnie Française de Santiago a compté depuis toujours avec l'amitié de la 5ème Compagnie, POMPE FRANCE de Valparaiso, et lui doit un hommage particulier.

Il serait même peut-être normal de voir en la 5ème de Valparaiso la promotrice de la 4ème de Santiago. Ne trouve-t-on pas parmi les créateurs de celle-là, en 1856, certains fondateurs de celle-ci? Les noms de Raymond, Lafourcade, Gorlier, Horeau, peuvent être cités.



Jules Bardeau.



Hyppolite Tudal.

Dès les premiers moments, on rencontre entre les deux institutions le même point de vue, les mêmes idées; par la suite, les relations s'établissent et demeurent des plus cordiales. Elles s'invitent réciproquement lors de leurs actes de service solennels; des échanges de délégations nombreuses entretiennent le solide lien d'amitié. Et chacune des deux Compagnies reçoit comme un des siens, un volontaire de la Compagnie Soeur.

### LE MATERIEL

La générosité des amis de la France au Chili, des bienfaiteurs de la Pompe, de la Colonie Française, fut surtout mise à l'épreuve lors de l'acquisition et du renouvellement du matériel.

Lorsque la Compagnie fut incorporée au Corps, elle possédait deux pompes à bras de petit modèle ayant vraisemblablement pour origine un effort de la Colonie.

En 1868, le Directoire échangeait ces deux engins contre deux similaires mais plus puissants.

En 1873, un vote du Directoire accordait à la 4ème la somme de trois cents livres sterlings (soit mille cinq cents pesos de l'époque) pour achat de matériel. La pompe convoitée, un petit modèle à vapeur, transportable à bras, était beaucoup plus chère; la Compagnie s'engagea à obtenir le surplus parmi ses relations et fit la commande à la maison Merryweather de Londres. La machine fut inaugurée le jour de l'Exercice Général, le 10 Octobre 1874, et rendit de bons services jusqu'en 1892. Elle fut alors vendue à la 10ème Compagnie, puis partit en province.

Un premier dévidoir à cheveux avait été commandé en 1874 et un autre mis en service en 1891.

Le 30 Juin 1888, le volontaire Henri Pinaud (père) proposait en réunion générale l'achat d'une nouvelle pompe à vapeur à grand rendement; l'idée fut adoptée avec enthousiasme; tous les volontaires s'engageaient à souscrire une somme en rapport avec leur situation et à agir, chacun de leur côté, auprès de membres de la Compagnie et relations, pour réunir les fonds nécessaires. Enfin, la commande partit pour Paris. La nouvelle machine, une pompe Thi-

rien, arriva en Avril 1890 et rendit les services les plus dignes d'éloges pendant plus de vingt années. Elle fut vendue en province en 1913 à une compagnie de pompiers qui l'utilise encore aujourd'hui.

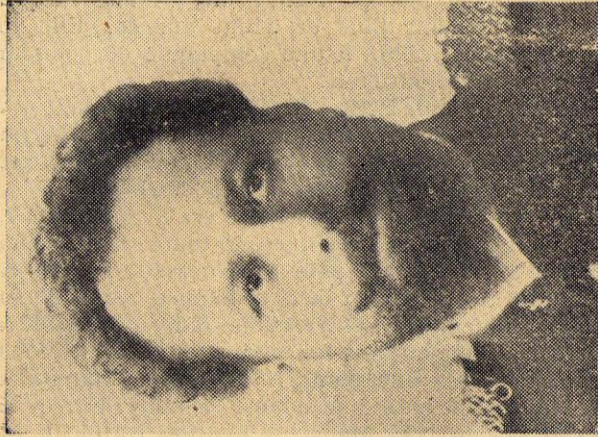
En 1911, le Docteur Petit, envisageait le renouvellement du matériel; une commission fut nommée et recommanda l'acquisition d'une pompe automobile. On comprendra l'enthousiasme des volontaires à l'idée de posséder une machine qui était alors le dernier cri du progrès. La Compagnie n'aura jamais pu démontrer toute sa reconnaissance à feu le Docteur Petit pour sa générosité en général et pour les efforts qu'il fit en la circonstance, usant de son influence pour obtenir de ses relations dans la Colonie et le commerce français, et dans les milieux chiliens, les fonds indispensables. Après une étude faite par les volontaires techniquement compétents, une pompe Delahaye-Farcot fut achetée et arriva en 1913. Monsieur Veuillet Dufrêche, Ministre de France, et Madame Petit étaient parrains au baptême. Cette machine a donné entière satisfaction jusqu'au moment où elle fut vendue, en 1927, à une compagnie de la ville de Rengo où elle sert encore.

En province également, à Valdivia, se trouve maintenant, après plusieurs années de service, le dévidoir que le volontaire Joseph Lahaye, ingénieur mécanicien, monta de ses propres mains, sans rémunération, sur un châssis Peugeot que la Compagnie avait acheté en 1915.

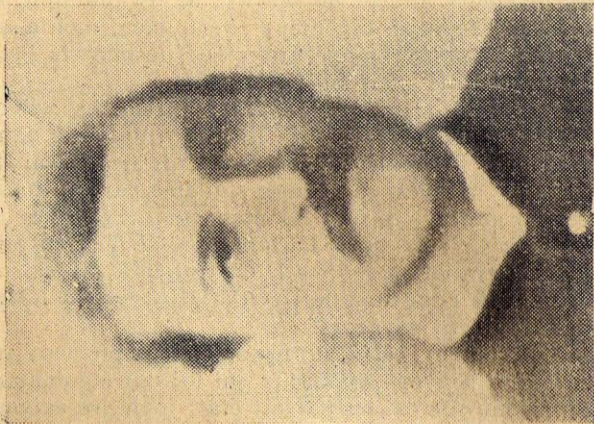
Pour remplacer la pompe Delahaye-Farcot, les volontaires et Monsieur Albert Marinot, Directeur, toujours dans le but d'améliorer le service et de maintenir de remon de la Pompe France qui s'est sans cesse signalée par un matériel de premier ordre, mirent de nouveau à l'épreuve la générosité de la Colonie pour l'acquisition de la nouvelle machine qui est entrée en service le 25 Mai 1927. Monsieur Jean Loiseleur des Longchamps Deville, Ministre de France, et Madame, étaient parrains.

Depuis ce moment, cette auto-pompe a amplement répondu aux efforts souvent rigoureux qui lui ont été demandés. Actuellement elle est en parfait état; mais les exigences du service et du progrès obligent à penser à son prochain remplacement. L'étendue et l'extension de la ville de-





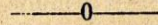
Charles Jardel.



Alfred Patri.

mandent un service de plus en plus rapide et, bien que la voiture soit parfaitement entretenue, elle ne peut fournir un travail en vue duquel elle n'a pas été construite.

Quelle que soit la future pompe, l'évolution de la technique a déjà amené dans le travail du pompier des modifications fondamentales depuis le vieux temps des pompes à bras.



## La Compagnie Française dans le corps

### LES AUXILIARES

Pendant les premières années du Corps, les pompes, les tuyaux, le matériel en général était amené sur les lieux des sinistres sans aucun moyen mécanique, et le public apportait spontanément sa participation au transport. La manœuvre des pompes à bras nécessitait un personnel très nombreux, des équipes de 16 hommes qu'il fallait remplacer continuellement. Pour suffire à de tels besoins, la 4<sup>ème</sup>, de même que les autres Compagnies avait créé une section d' "Auxiliaires".

Les auxiliaires, tous ouvriers et gens du peuple, se faisaient inscrire volontairement comme les pompiers; mais, contrairement à ces derniers, ils n'étaient redevables d'aucune cotisation et recevaient de la Compagnie leur uniforme: chapeau de toile-cirée, blouse en laine bleue avec une étoile blanche sur le côté gauche, pantalon blanc et ceinture de gymnastique. Ils ne pouvaient être élus officier et n'avaient aucun avantage à attendre du Corps: leur concours était tout à fait bénévole.

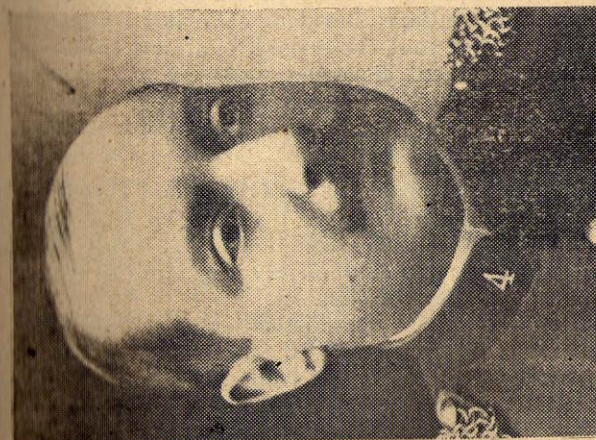
Depuis 1864 jusqu'au moment où la Compagnie décida de ne plus admettre les auxiliaires, par suite du remplacement des pompes à bras par des pompes à vapeur, puis par des auto-pompes, environ 700 hommes passèrent par cette section.

La Compagnie accorda le titre de Volontaire à ceux d'entre eux qui, ayant accompli 35 ans de service, auraient donné des preuves de dévouement et mené une conduite irréprochable.

Il est à croire que ces conditions n'étaient guère faciles



Emile Petit.



Henri Pinaud.

à réunir, car cinq seulement obtinrent le titre. Ce sont: Francisco Herrera, Manuel Antonio Díaz, Olegario Campos, aujourd'hui disparus, et Vicente Baeza et Jorge Maure qui sont toujours à la Compagnie; ils ont le titre de Membre Honoraire du Corps, accordé à tout pompier qui reçoit la médaille pour 50 ans de service; tous deux se sont incorporés à la 4ème en 1886.

Les auxiliaires, tous gens très pauvres, accouraient aux incendies par leurs propres moyens, de même que les volontaires, parfois sans avoir le temps d'endosser la tenue correspondante à leur travail spécial et gâchant ainsi leurs vêtements. Ils ont probablement perdu bien des heures ou journées de travail rémunéré, et apporté ainsi, indirectement, la participation de leurs familles nécessiteuses à la cause du Corps de Pompiers et des sinistrés.

La 4ème forme le voeux de voir longtemps encore à la Compagnie les volontaires Baeza et Maure et adresse un hommage de reconnaissance à la section d'auxiliaires disparue.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler que la présence de ces précieux camarades donnait de temps à autre à la Pompe une animation particulière; il en reste trace dans un vieil accord du Conseil de Famille, qui met un local spécial à la disposition du Capitaine pour enfermer les auxiliaires coupables de s'être mal conduits. On aimerait voir ce cachot malheureusement disparu.

#### LOCAUX ET GARDE NOCTURNE

Longtemps, les locaux de la Compagnie furent étroits et inconfortables. Après avoir été installée, en 1864, rue Ahumada, dans l'immeuble des religieuses Agustinas, et déménagé une première fois en 1875, la Compagnie se trouve depuis 1880 au Quartier Général.

Maintenant, grâce à la bienveillance des autorités du Corps, la 4ème dispose de locaux confortables et attayants: salle de séances, salle pour les volontaires, ample remise à matériel et machines, bureau, hall, cour ombragée, appartements spacieux pour le gardien, et dortoirs commodes avec salle de bain pour la garde nocturne.

Depuis nombre d'années, des volontaires couchant à la Pompe rendaient de précieux services pour commencer le transport du matériel, et les premiers moments des incendies. Avec la venue des auto-pompes, une garde nocturne est devenue nécessaire. Finalement en 1924, une garde diurne, de six hommes, avec changement chaque semaine, fut strictement organisée. Mais ce système dura peu; des volontaires demandèrent à coucher au quartier définitivement.

Actuellement, le groupe nocturne permanent comprend neuf hommes habitués à manoeuvrer ensemble. Cette équipe, parfaitement entraînée et homogène, fournit un travail très efficace. Entre le moment auquel la sonnerie d'incendie commence à se faire entendre et le départ de la pompe équipée, il se passe un maximum de 35 secondes pendant lesquelles les pompiers doivent s'être habillés, descendre un étage et parcourir environ 40 mètres.

#### SERVICES SPECIAUX

Le but essentiel du Corps de Pompiers de Santiago est d'assurer la lutte contre le feu.

Pendant les premières années et jusque vers 1900, le Corps était appelé à une moyenne de 30 à 35 feux par an. Depuis, ce chiffre a augmenté et s'est établi maintenant à environ 100 incendies annuels dont 10 grands feux. La ville de Santiago est divisée en 10 secteurs; pour 5 d'entre eux, la 4ème est de "premier secours" et part dès l'alerte; pour les 5 autres, elle reste en réserve et attend les ordres des Commandants.

Il y a en plus, par an, environ 40 exercices de Compagnie, 10 entraînements des pompiers du Corps, 10 appels spéciaux du Commandant pour feux de faible importance, 25 réunions du Conseil d'Administration, 3 réunions du Conseil de Discipline, 15 réunions de Compagnie, et des cérémonies, enterrements, invitations et autres.

Dans quelques cas exceptionnels l'Institution prête également son concours. On peut citer quelques dates.

En 1866, lors de la guerre contre l'Espagne, le Corps se met à la disposition du Gouvernement. L'amiral espagnol, dont l'escadre bloque la côte, annonce le bombardement de Valparaíso pour le 31 Mars. Les pompiers de Santiago, avec leur matériel, se rendent au port et, y restant deux jours, participent à l'extinction de plusieurs incendies qui avaient simultanément éclaté au cours du bombardement. Les Compagnies françaises, la 4ème et la 2ème d'échelles, demeurent dans la capitale pour cause de neutralité, et y assurent le service normal.

Pendant la guerre contre le Pérou et la Bolivie, en 1879, les hommes aptes au service militaire forment un Régiment qui part au front sous le commandement de Monsieur Máximo Argüelles. Monsieur Ismael Valdés Vergara, dans son Histoire du Corps de Pompiers de Santiago, déclare au sujet de ce Régiment: "Il faut confesser que les pompiers étaient davantage pompiers que soldats; plus obéissants au tocsin d'alarme d'incendie qu'aux coups de fusil, et que la discipline militaire n'existait plus lorsque le feu prenait dans une propriété quelconque". A cette époque encore, les Compagnies françaises demeurent neutres et assurent le service de la Croix Rouge.

Une grande épidémie de choléra éclate au Chili en 1886. Au milieu de la terreur publique, durant quatre mois, tout le Corps s'emploie au transport des malades dans les lazarets et forme des cordons sanitaires.

En 1891, au cours de la révolution, et en 1905, lors des grandes grèves, le Corps prend part au service de police.

Après le grand tremblement de terre du 16 Août 1906, le Corps envoie une nombreuse délégation à la ville de Valparaíso bouleversée pour l'extinction des incendies et la constitution de patrouilles en armes.

A signaler enfin, qu'en 1931, au cours d'un changement de Gouvernement difficile, la ville de Santiago restant sans police, le Corps assure ce service pendant quatre jours.

#### ARTHUR GLAZIOU

Il serait fastidieux de rappeler les incendies, même de première importance, pour l'extinction desquels le Corps eut.



ARTHUR GLAZIOU

à s'employer. On peut citer simplement, pour mémoire, celui qui coûta la vie à un volontaire de la 4ème.

Arthur Glaziou, bordelais, arrivé au Chili au début de 1890, n'ayant pas de parents dans le pays, entre à la 4ème Compagnie, en Avril 1891, à l'âge de 33 ans. Volontaire enthousiaste, il assistait aux actes de service avec régularité et jouissait de l'estime et de l'amitié de ses camarades de la 4ème qui lui tenait lieu de famille.

Dans la nuit du 16 Janvier 1892, le feu prenait dans la maison Muzard, magasin d'ameublement, tissus et autres marchandises éminemment combustibles, situé rue Estado, entre l'avenue Delicias et la rue Moneda. L'incendie, activé par un vent violent, atteignait des proportions inouïes, traversait la rue Moneda et faisait rage sur plusieurs centaines de mètres carrés. Pour entraver la propagation du feu vers la rue suivante, la rue Agustinas, une échelle avait été dressée et la 4ème avait établi une ligne de tuyaux pour attaquer le feu de ce côté par les toits. Les tuyaux, en ce temps, étaient en cuir graissé, très lourds et glissants. Arthur Glaziou reçoit l'ordre d'en descendre un inutilisé. En voulant poser le pied sur le haut de l'échelle, il glisse, perd l'équilibre, et, entraîné par le poids de sa charge, tombe la tête la première d'une hauteur de douze mètres. Le docteur Petit qui se trouvait à quelques pas, accourt... pour constater la mort.

Le corps fut immédiatement transporté au couvent San Agustin dont la porte se trouve en face du lieu de l'accident, puis au quartier de la Compagnie où une chapelle ardente fut dressée.

Le Directoire décida de lui rendre les honneurs réservés aux martyrs de l'Institution, aux volontaires morts en acte de service.

Pendant les funérailles, auxquelles assistait tout le Corps de Pompier en grande tenue, Directoire en tête, les représentants des pompiers de Valparaiso et de province, les autorités civiles et militaires, des membres de la Municipalité et de la Colonie Française, les signaux sonores d'alarme d'incendie retentirent, un coup chaque minute.

Au bord de la tombe, plusieurs discours furent prononcés. Celui du député Carlos Toribio Robinet, Directeur de

la 6ème Compagnie, parlant au nom du Directoire, s'achevait par ces mots: "Nos chers camarades de la 4ème Compagnie, la laborieuse Colonie Française de Santiago, qui pleurent avec nous la perte d'un compatriote, ont motif de sacrifier leurs larmes à la gloire d'Arthur Glaziou, qui a prouvé avec sa mort que la noblesse du peuple français sait donner de beaux exemples de dévouement sous toutes les latitudes de la terre".

Depuis lors, la 4ème considère le nom d'Arthur Glaziou comme un emblème de dévouement. Dans les appels des actes de service, ce nom est prononcé avant tout autre et le Capitaine, au garde à vous, répond: "MORT AU FEU".

Qu'il soit, d'autre part, rendu le plus respectueux hommage aux autres volontaires du Corps morts en acte de service; ce sont: Germán Tenderini, de la 6ème Compagnie; Adolfo Osea, de la 1ère Compagnie; Luis Johnson, Rafael Ramirez, Alberto Reyes et Florencio Bahamondes, de la 8ème Compagnie; Emile Grunewald, autre Français, et Alejandro Acosta, de la 7ème Compagnie; Enrique Fredes et Victor Hendrich de la 8ème Compagnie; Luis Aixalá de la 10ème Compagnie et Antonio Secchi de la 11ème Compagnie.

#### LES CONCOURS ET "LA SERVIETTE"

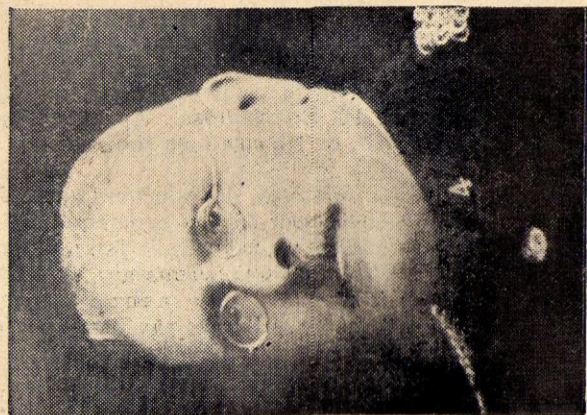
L'entraînement à la lutte contre le feu a suscité une forte émulation entre les Compagnies. Cela n'entrave en rien l'"esprit de corps", et les relations sont partout excellentes.

Depuis la création du Corps, des concours appelés "Movimientos de Competencia" ont eu lieu presque tous les ans pendant l'Exercice Général, et ont permis aux Compagnies de comparer leur efficacité. Les vainqueurs étaient simplement félicités, et il n'en était pas autrement question; les résultats n'étaient même pas consignés sur les livres de garde.

Ce n'est qu'en 1907 que le Président de la République, Pedro Montt, volontaire de la 6ème Compagnie, offrit une statuette pour récompenser la meilleure performance réalisée parmi les Compagnies d'eau, et une pour les Com-



Justin Amion.



Albert Marinot.

pagines d'échelles. La 6ème Compagnie d'échelles remporta l'un des trophées pendant que la 4ème s'adjudgea l'autre de haute lutte devant la 5ème.

Ce dernier résultat est l'origine d'une curieuse tradition qui demeure aujourd'hui plus vivace que jamais. On résume familièrement l'histoire en disant "la serviette".

L'une des Compagnies fêtait sa victoire, pendant que l'autre avait organisé un banquet pour célébrer le concours. Vers la fin du joyeux repas, où rien n'avait manqué, un volontaire de la 5ème a l'idée d'adresser des félicitations à la 4ème; prenant sa serviette de table, il trace dessus au crayon une phrase cordiale qu'il fait signer par les membres présents de sa Compagnie. Il appelle un chasseur et lui fait porter le singulier message au restaurant où festoyait la 4ème. Le Capitaine, quelque peu étonné, reçoit la serviette, la montre à ses compagnons et la fait garder soigneusement.

Le Règlement du Corps prévoit une médaille d'or pour les volontaires accomplissant vingt ans de service, et une barre en or à fixer au ruban de la médaille pour chaque cinq années supplémentaires.

Donc, vingt ans après le concours en question, le 17 Novembre 1927, la 4ème invite la 5ème et les survivants des deux Compagnies à un déjeuner dans ses locaux. Au champagne, un volontaire de la 4ème présente le tableau sur lequel est posée l'historique serviette au Capitaine de la 5ème qui y épingle une médaille d'or commémorative.

Cinq ans après, en 1932, la 5ème à son tour invite la 4ème, et une barre est ajoutée.

Cinq années passent encore. La Pompe France reçoit de nouveau ses hôtes pour la cérémonie de la seconde barre.

La serviette est ainsi devenue un emblème, un symbole d'amitié entre les deux Compagnies.

Pour en revenir aux concours, il y en eut d'autres dans lesquels triomphèrent la 4ème, la 5ème, parmi les Compagnies d'eau, et la 6ème et la 7ème parmi les Compagnies d'échelles.

Enfin, en 1928, un des plus enthousiastes volontaires du Corps, José Miguel Besoain, faisait un don anonyme pour instituer un concours annuel. Avec les intérêts de la

somme déposée, des objets d'art doivent être achetés en vue de décerner un premier et un second prix parmi les 8 Compagnies d'eau, et un prix unique parmi les 4 Compagnies d'échelles. Ces trophées, pour être acquis définitivement, doivent être gagnés deux années consécutives ou trois années isolées.

Ces récompenses sont accordées aux Compagnies qui exécutent dans le moindre temps une série d'évolutions et sauvetages, avec personnel limité et matériel désigné.

L'anonymat fut conservé jusqu'à la mort du donateur et le concours portait le nom de PREMIO DE COMPETENCIA. Par la suite, le Directoire a jugé convenable de perpétuer le nom de ce volontaire en donnant au concours le nom de PREMIO DE COMPETENCIA JOSE MIGUEL BESOAIN.

Depuis 1929, les résultats ont été les suivants:

	Compagnies D'eau		Compagnies D'échelles	
	1° Prix	2° Prix	Prix unique	
1929	4ème Cie	2ème Cie	7ème Cie	
1930	1ème Cie	5ème Cie	7ème Cie	
1931	4ème Cie	5ème Cie	7ème Cie	
1932	4ème Cie	5ème Cie	8ème Cie	
1933	4ème Cie	10ème Cie	7ème Cie	
1934	4ème Cie	3ème Cie	6ème Cie	
1935	5ème Cie	4ème Cie	6ème Cie	
1936	5ème Cie	4ème Cie	8ème Cie	
1937	4ème Cie	3ème Cie	6ème Cie	
1938	4ème Cie	1ère Cie	6ème Cie	

Un autre concours apparait en 1931, c'est le PREMIO ESTIMULO.

Il récompense les Compagnies qui se mettent le plus régulièrement en accord avec les dispositions administratives du Règlement Général.



Jules de Goyeneche.  
Mort pour la France.



Henri Duhart.  
Mort pour la France.

On relève au palmarès les Compagnies suivantes:

	1° Prix	2° Prix		1° Prix	2° Prix
1931	5ème Cie	2ème Cie	1935	8ème Cie	9ème Cie
1932	1ère Cie	5ème Cie	1936	9ème Cie	2ème Cie
1933	5ème Cie	9ème Cie	1937	5ème Cie	2ème Cie
1934	5ème Cie	9ème Cie			

Il est à souhaiter que la 4ème parvienne à se distinguer dans ce concours.

#### DECEMBRE 1938

Le 75ème anniversaire de la fondation du Corps, qui achève de se célébrer, a donné lieu à des manifestations de la solidarité qui existe entre tous les volontaires, entre toutes les Compagnies de pompiers de Santiago.

En dehors d'un défilé aux flambeaux, en dehors des hommages rendus aux martyrs de l'Institution, et autres cérémonies, il avait été organisé un grandiose Exercice Général au cours duquel furent mises en action de très vieilles pompes à bras et à vapeur, naguère utilisées par les pompiers comme matériel de premier secours.

La distribution des prix, le 20 Décembre, fut entre autre marquée par un insigne discours de Monsieur Luis Kappés, Surintendant. Quelques passages concernant les compagnies non-chiliennes réclament spécialement l'attention de la 4ème:

„Le Corps de Pompiers de Santiago désire rendre, en „ cette occasion solennelle, le plus grand hommage de gra- „ titude et de cordialité aux Compagnies formées par les „ fils de France, d'Espagne et d'Italie, résidant en ce pays”.

„La France offrait, à peu de jours de la fondation de „ notre Institution, le concours de ses fils avec la repré- „ sentation des deux Compagnies: la Seconde d'échelles „ (aujourd'hui Septième), et l'actuelle Quatrième „Honneur „ et Dévouement”.

„Lorsque la conflagration mondiale de 1914 éclata, les „jeunes gens des Compagnies Françaises et Italiennes volé-

rent à leur Patrie. Cependant, le service se maintint: les „vieux volontaires revinrent occuper les postes laissés li- „ bres, et, avec la force que fond naître les grandes actions, „ empoignèrent la lance de pompier et se jouèrent de tous „ les périls avec la vaillante allégresse de la jeunesse”.

„Après nous être arrêtés quelque peu à contempler le „ chemin parcouru durant ces soixante quinze années, nous „ désirons que les meilleurs éloges, les plus grandes manifes- „ tations de cordialité et de reconnaissance retombent sur „ ces trois nobles Compagnies”.

„Je désirerais que MM. les représentants Diplomati- „ ques des ces nations amies fassent parvenir à leurs pays „ respectifs l'écho de l'hommage que nous rendons aux „ Compagnies étrangères”.

L'Etat Major du Corps peut avoir la certitude que la „Pompe France reconnaissante saura toujours se montrer „digne des attentions dont elle est l'objet.





Jean B. Bertolo.  
Mort pour la France.



Georges Patri.  
Mort pour la France.

## La «Pompe France» et La France

### LE DRAPEAU

En se constituant, la Pompe France prit étendart le drapeau français avec la devise "HONNEUR ET DEVOUEMENT".

Le premier drapeau, reçu de France en Août 1864, est maintenant sous verre dans un cadres ornant le salon d'honneur de la Compagnie.

Il fut remplacé en 1890 par un second, offert par le volontaire Jules Bardeau et brodé par Madame Bardeau, née Louise Fénieux.

En 1913, Monsieur Veillet Dufrière, Ministre de France au Chili, au nom du Gouvernement Français, lui donnait un successeur, brodé des mains de Madame Albert Marino, née Laura Lazarte.

Le drapeau actuellement en service est venu de France en Janvier 1937, grâce à l'amabilité du Commandant de Boyve, Attaché Militaire et de l'Air près la Légation de France. Il a été brodé par les dames de la Colonie Française.

L'uniforme des volontaires de la Pompe France comprenait à l'origine la veste et le pantalon de drap bleu, le casque en bronze à cimier haut et la ceinture de gymnastique. Toutes ces pièces étaient du modèle de l'uniforme de Pompiers de Paris en ce temps-là. Malheureusement, les moyens de la Compagnie n'ont pas encore permis de suivre

l'exemple de l'illustre Régiment parisien, quant aux modifications de l'uniforme. Cette tenue de parade de la 4ème, que les volontaires doivent acquérir par eux-mêmes, ne peut être portée qu'en service avec convocation préalable; elle doit être revêtue au tôt une heure avant, et quittée au plus tard deux heures après chaque réunion.

Prochainement, la Compagnie adoptera les casques actuellement en usage parmi les Sapeurs Pompiers de Paris (modèle Frank, chromé, en acier), grâce à l'amabilité du Gouvernement Français qui a bien voulu en faire don à la 4ème à la suite de la demande de Monsieur l'Attaché Militaire et de l'Air, le Lieutenant Colonel Wedly.

D'ores et déjà, les remerciements de la Compagnie sont acquis à ces généreuses Autorités.

L'uniforme de travail comprend le casque, la veste de cuir, fournie par le Corps, et un pantalon foncé. Pour l'accès en civil aux incendies, le Commandement prête une plaque individuelle.

Après la guerre de 1914-1918, la Compagnie, ayant été privée pendant les terribles années de ses jeunes éléments, se retrouve en deuil de six de ses membres tombés au Champ d'Honneur. Ce sont: Jean Baptiste Bertolo, Louis Cheyre, Henri Duhart, René Gérard, Jules Goyenèche et Georges Patri. A tous les actes de service, leurs noms sont cités à l'appel; le Capitaine répond pour eux "MORT POUR LA FRANCE". Leurs photographies tiennent une place d'honneur dans la salle des séances.

Parmi les Volontaires de la 4ème, restés en France après la guerre, Pierre Defourneaux a suivi la carrière militaire et revint à Santiago en 1934 comme Attaché de l'Air du Gouvernement Français.

C'est sous l'égide du Drapeau Français que se déroulent les cérémonies solennelles de la Pompe France, particulièrement celles du 14 Juillet et du 11 Novembre.

#### RELATIONS AVEC LA LEGATION DE FRANCE

Les relations de la 4ème avec la Légation de France ont toujours été extrêmement cordiales. En toutes circonstances, les Ministres, les fonctionnaires de la Légation ont eu



René Gérard.  
Mort pour la France.



Louis Cheyre.  
Mort pour la France.

des paroles et des gestes encourageants se sont intéressés aux mouvements de la Compagnie.

Il a été décerné des titres de "Président Honoraire du Conseil de Famille" à des Ministres de France au Chili, tels Messieurs Pascal Duprat et Brenner de Montmorand. En 1925, le Règlement de la Compagnie, modifié, prévoit le titre de "Membre Honoraire" pour être décerné aux personnes dont l'amitié vient rehausser le prestige de la Compagnie. Depuis cette date, ont été nommés Messieurs Jean Loiseleur des Longchamps Deville, Ministre de France, le Commandant Roger Blaizot, Attaché Militaire, Charles Simon, Ministre de Belgique, le comte Louis de Sartiges, Ministre de France, le Commandant Henri de Boyve, Attaché Militaire et de l'Air près la Légation de France.

A chaque anniversaire de la Compagnie a lieu une réunion au cours de laquelle les prix sont distribués après lecture par le secrétaire du compte-rendu des événements survenus dans l'année écoulée. Le Ministre de France et le personnel de la Légation, les autorités du Corps et les Membres Honoraires assistent à la fête; les Membres Contribuants, les présidents des Sociétés Françaises et les relations amicales y sont invités.

En 1930, la Légation, à la tête de laquelle se trouvaient Monsieur des Longchamps, Ministre, et le Commandant Blaizot, Attaché Militaire, obtenait l'autorisation pour les volontaires de la 4ème, de faire leur service militaire au Régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris.

Bien que le Gouvernement Français ait actuellement interrompu l'appel des Français d'outre-mer sous les drapeaux, ces jeunes gens revenus de France sont déjà nombreux. Ils ont compté avec l'appui et le reconfort de Monsieur Edmond Houdet, ancien volontaire de la 4ème, qui, de Paris, ne manque aucune occasion de venir en aide à la Compagnie. Ces Français du Chili, outre l'accueil favorable qu'ils ont reçu aux Pompiers de Paris, ont fait connaître la Pompe France de Santiago; diverses personnes, en dehors des Officiers et Officiers Supérieurs du Régiment, se sont intéressées à elle, ont demandé des renseignements sur son activité, et Monsieur Henri Sève a bien voulu lui offrir un appareil permettant de manoeuvrer dans la fumée,

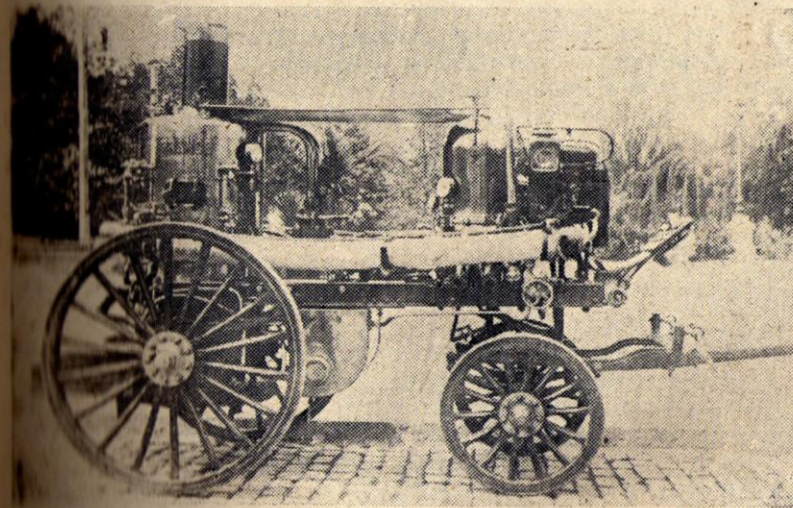
qui fut récemment mis à l'épreuve avec plein succès au cours d'un feu de cave.

Par l'intermédiaire de la Légation, la 4ème a été agréée comme Société d'Education Physique et de Préparation Militaire. L'Agrément, en date du 1er Décembre 1936, porte le numéro 16197 du Ministère de la Santé Publique, Sous-Secrétariat de l'Education Nationale, à Paris.

Aux organismes ministériels dont ressort son activité, au Régiment de Sapeurs Pompiers, à ses amis de Paris et de France, à la Légation à Santiago, va la vive expression de reconnaissance et de dévouement de la Pompe France.

La conservation de la mentalité française a, depuis toujours, été un des objectifs constants de la Compagnie.

Beaucoup de fils de Français, ayant surtout fréquenté des milieux chiliens, son entrés à la 4ème, souvent amenés



Pompe à Vapeur Thirion

par des Volontaires en activité. L'état d'esprit de plusieurs d'entr'eux a changé: ils ont apprécié le milieu français, se sont fait inscrire au Consulat et sont partis faire leur service militaire en France. Sans la 4ème, tout porte à croire qu'ils eussent usé de leur droit de demeurer uniquement de notionalité chilienne.

Dans ce domaine encore, la Pompe France démontre que, sans que ses membres aient un avantage quelconque à attendre de leur qualité de pompier, elle est, depuis soixante quinze ans, un centre toujours plus actif d'idée française.

Ces quelques pages auront, espérons-nous, contribué à situer la Pompe France dans l'esprit du lecteur. Auront-elles fait saisir la mentalité spéciale inhérente à toute association de pompiers digne de ce nom?

Nous voulons dire l'"Esprit Pompier"... qui fait que les compagnies sont comme autant de membres d'une même famille, prospère sous tous les climats et toujours unie.

Cet "Esprit" ne manque pas d'avoir ses détracteurs et ses apôtres. Les uns le taxent de "pyromanisme", ou de quelque autre expression barbare démontrant peut-être simplement qu'il échappe à leur compréhension, sans doute égoïste. Les autres pensent que, certainement très complexe, il se résume à peu près en des sentiments d'altruisme et de vaillance.

Nous-mêmes, quelque peu objet d'une éventuelle discussion, n'y prendrons point part.

Puissions-nous seulement communiquer une parcelle de notre bonne volonté à ceux que nous désirons compter parmi nos amis.

Santiago, le 19 Janvier 1939 .

# Officiers

## MEMBRES HONORAIRES DU DIRECTOIRE

Emile Petit  
Charles de Monery

## VICE-SURINTENDENTS DU CORPS

	Ans Mois	
Joseph M. Ferrier 1866 .....	1	
Emile Petit 1899-00-01 .....	2	3

## COMMANDANTS

Auguste Raymond 1869-70 .....	2	—
-------------------------------	---	---

## 2o COMMANDANTS

Auguste Raymond 1867-68 .....	2	—
Frantz Dupré 1881-82-83-84 .....	3	—
Albert Berton 1886-87 .....	2	—
Alfred Patri 1892 .....	—	6
Justin Amion 1911-12-13 .....	2	3
Henri Pinaud (fils) 1936-37-38 .....	3	—

## 3o COMMANDANT

Emile Jourdain 1927-28 .....	—	11
------------------------------	---	----

## SECRETAIRE GENERAL

	Ans Mois	
Emile Petit 1902-03 .....	—	9

## TRESORIER GENERAL

Achille Cuq 1890) 91-92-93-94-95-96-97 .....	6	9
--	---	---

## DIRECTEURS

Charles de Monery 1864-65 .....	2	2
Joseph Marie Ferrier 1865-66-70-71 .....	4	—
Edouard Muzard 1868-69-70 .....	2	10
Ernest Bouey 1872-79-80 .....	3	—
Edmond Poncet 1873-74-75 .....	3	—
Alcide Magnère 1876 .....	1	—
Emile Cheyre 1877-89 .....	—	4
Albert Berton 1877-78-83 .....	2	3
Emile Donnay 1881-89 .....	1	4
Achille Cuq 1882-83-92 .....	3	—
Frantz Dupré 1886-87-88-89-90-94 .....	6	—
Francois Dupré 1890-94 .....	2	—
Adolphe Patri 1893 .....	1	10
Emile Petit 1895—96—97—98—1905—09—10—16— 17—18—19—20—22—1929 .....	3	6
Georges Marchand 199—01—03 .....	3	—
Henri Pinaud (pere) 1906-07-08-09—11—12—13 .....	5	10
Albert Marinot 1913-14-15-20-1922-23—24—25—26— 27 .....	9	—
Paul Lacassie H. 1928-29 .....	1	8
Charles E. Lund 1930-31 .....	1	5
Edouard Duhart 1921 .....	1	—
Henri Pinaud (fils) 1931-32 .....	1	—
J. Courtois-Bonnencontre 1933-1934 .....	2	—
Edouard Dussert 1935-36-37-38 .....	4	—

CAPITAINES

	Ans	Mois
Auguste Raymond 1864-65-66	3	—
Paul Digout 1867	1	—
Cesar Germain 1868-69	2	—
Antoine Gorlier 1870	—	10
Emile Puyo 1870-71	1	2
Emile Cheyre 1872-73-75	3	—
Charles Chazal 1874	1	—
Edmond Poncet 1876-77	2	—
Frantz Dupré 1878-79-80-82	4	—
Albert Berton 1881	1	—
Francois Dupré 1883-84-90-91	3	4
Ernest Humbert 1885-86	1	5
Alfred Patri 1886-87-88-89 1890	3	—
Jules Bardeau 1892-93-95-96-1899-00	6	—
Adolphe Patri 1894	1	—
Henri Pinaud (pere) 1897-98-1901-02	3	4
Justin Amion 1902-03-06-07-1908-09-10-11-14-15	—	—
Emile Goujon 1904-05	2	—
Edouard Dupré 1906	—	10
Louis Toutin 1911	—	3
Albert Marinot 1911	—	9
Emile Petit 1912-13	2	—
Armand Marfan 1914-21	1	2
Edouard Duhart 1916-17-18-19-1920-21	5	7
Adolphe Lahaye 1918-21-32	1	2
Emile Jourdain 1923-24-25-26	3	3
Henri Pinaud (fils) 1926-27-28-1929-30-31-33-34	7	—
Francois R. Juillet 1931	—	7
Louis Pauchard 1932	—	3
René López 1935-36	1	5
Paul Goujon 1936	—	7
Félix Copetta 1937-38	1	7
Henri Gontier 1937	—	5

LIEUTENANTS

Bernard Lafourcade 1864-65	2	—
----------------------------	---	---

Ans Mois

Paul Digout 1866	1	—
Bartolomé Boschi 1867	1	—
Antoine Gorlier 1868-69	2	—
Chaffrey Guerin 1870	—	10
Gustave Branger 1870	—	2
Henri Beaudoin 1871	1	—
Numa Magnère 1872-75	2	—
Charles Chazal 1873	1	—
Francois Dupré 1874-80-82-86	3	6
Nicolás Beaurepere 1876	1	—
Franz Dupré 1877	1	—
Louis Vieillefon 187-79-81-84-90	4	—
Louis Pinchon 1881	—	8
Pierre Casabonne 1883	1	—
Edouard Sallé 1885	1	—
Alfred Patri 1886	—	5
Mars Maulme 1887-89	1	8
Raymond Pujos 1888-89	1	4
Jules Bardeau 1890-94	1	5
Adolphe Patri 1891	—	1
Jean B. Méric 1891	—	7
Henri Pinaud (pere) 1891-92-94	1	11
Albert Labeyrie 1893	1	—
Edouard Dupré 1894-95-98-99-07-08	4	—
Edouard Dupré 1894-95-98-99-1904-05-07-08	4	—
Justin Amion 1901-02	1	5
Emile Goujon 1902-03	1	7
Emile Cheyre (fils) 1907	—	5
Louis Eve 1909	—	7
Bertrand Tisé 1909	—	4
Adolphe Naudon 1909-10-11-13	2	8
Lucien Ducasse 1911-12	1	6
Armand Marfan 1913	—	6
Marcel Palanque 1914	—	5
Edouard Duhart 1915-1934	1	3
Adolphe Lahaye 1916-17-18-20-21	4	—
Adolphe Brousse 1920	1	—
Charles E. Lund 1921-23	1	4

	Ans Mois	
Alfred Mondion 1921.. . . . .	—	2
Emile Jourdain 1922.. . . . .	1	—
J. Courtois Bonnencontre 1924.. . . . .	—	6
André Patek 1924—25.. . . . .	1	1
Léopold Bousquet 1925—26—28—29.. . . . .	3	4
Henri Gigogne 1926—27.. . . . .	1	1
Louis Pauchard 1930—31.. . . . .	2	—
Pierre Pons 1932 . . . . .	—	4
Charles Magnère 1932—33—35 . . . . .	2	2
René López 1934.. . . . .	—	6
Félix Copetta 1934 . . . . .	—	6
Paul Goujon 1935—37 . . . . .	1	3
Adrien Barreau 1936.. . . . .	—	7
Henri Pauliac 1937.. . . . .	—	8
Humbert Loisele 1938 . . . . .	1	—
Gustave Neveu 1938.. . . . .	1	—
Louis Martin 1938.. . . . .	1	—

SOUS-LIEUTENANTS

Pierre Carricart 1864 . . . . .	1	—
Paul Digout 1865.. . . . .	1	—
Edouard Muzard 1866.. . . . .	—	3
Bartolomé Boschi 1866.. . . . .	—	9
Léon Bertramin 1867.. . . . .	1	—
Alphonse Guérin 1868.. . . . .	1	—
Chafrey Guérin 1869.. . . . .	1	—
Charles Corbet 1870.. . . . .	—	10
Henri Beaudouin 1870.. . . . .	—	2
Alcide Magnère 1871-72 . . . . .	2	—
Oscar Castex 1873—74.. . . . .	2	—
Nicolás Beaurepere 1875—76—77.. . . . .	2	3
Franz Dupré 1876.. . . . .	1	—
Alfred Huillard 1877.. . . . .	—	3
Francois Dupré 1878—79.. . . . .	2	—
R. Rubin de Celis 1880.. . . . .	1	—
Louis Vieillefon 1881.. . . . .	—	4

Depuis Décembre 1881 jusqu'à 1890 ce poste est supprimé.

	Ans Mois	
Georges Marinot 1890.. . . . .	1	—
Jean B. Méric 1891.. . . . .	—	9
Albert Marinot 1891—98—99.. . . . .	1	8
Albert Labeyrie 1892.. . . . .	1	—
Louis Girardin 1893—94.. . . . .	1	7
Louis Etcheverry 1894.. . . . .	—	5
Georges Marchand 1895—96 . . . . .	2	—
Justin Amion 1897.. . . . .	1	—
Georges Février 1898.. . . . .	—	5
Edouard Sallé 1899—00.. . . . .	1	5
Henri Goujon 1901.. . . . .	1	—
Fernand Cheyre 1902.. . . . .	1	—
Emile Cheyre (fils) 1904—05—06.. . . . .	2	9
Louis Bertrand 1906.. . . . .	—	3
Louis Despouy 1907—08.. . . . .	1	3
Louis Toutin 1908.. . . . .	—	9
Lucien Ducasse 1909—10.. . . . .	2	—
Armand Marfan 1911—12—13—20 . . . . .	1	10
Jules Goyeneche 1911 . . . . .	—	8
Joseph Lahaye 1912.. . . . .	—	1
Marcel Palanque 1913.. . . . .	—	6
Henri Duboscq 1914.. . . . .	—	5
Edouard Duhart 1914.. . . . .	—	7
Raphael Gérard 1915—16.. . . . .	1	1
Marcel Malbec 1916.. . . . .	—	1
Adolphe Brousee 1917—18.. . . . .	1	7
Roger Lasserre 1918—19—20.. . . . .	2	2
Alfred Mondion 1920—21.. . . . .	1	3
Alfred Juillet 1921 . . . . .	—	3
Emile Jourdain 1921 . . . . .	—	9
Guillaume Lasserre 1922 . . . . .	—	8
Joseph Domecq 1922 . . . . .	—	4
Fritz Kocher 1923 . . . . .	—	11
Henri Pinaud (fils) 1923 . . . . .	—	1
Henri Gigogne 1924—26.. . . . .	1	—

	Ans Mois	
Léopold Bousquet 1924..	—	8
Louis Pauchard 1925..	—	4
Osvald Piffaut 1927..	1	—
Paul Lacassie C. 1928—29..	2	—
Charles Magnère 1930—31..	2	—
Joseph Villé 1932..	—	4
Paul Goujon 1932..	—	8
René López 1933..	—	—
Henri Gontier 1926..	—	1
Félix Copetta 1934..	—	6
Jules Pilleux 1934..	—	1
Henri Pauliac 1934—36..	—	10

Ce poste a été supprimé en 1936.

ADJUDANTS

Justin Lapersonne 1864..	1	—
Paul Lafourcade 1866..	1	—
T. Urzúa Rosas..	1	—
Alphonse Bardeau 1878—69—70..	2	10
Henri Beaudouin 1870..	—	2
Numa Magnère 1871..	1	—
Henri Benedetti 1872—74..	1	7
François Dupré 1873—76—86—87—88—89..	4	8
Nicolas Beaureperre 1874..	—	5
Justin Rahon 1875..	1	—
Georges Benedetti 1878—79..	2	—
Hippolyte Tudal 1882..	1	—
Jules Bardeau 1883..	1	—
Adolphe Patri 1884..	1	—
Edouard Stavelot 1885..	1	—
Edouard Sallé 1886—89..	—	10
Albert Marinot 1889..	—	1
Henri Pinaud (pere) 1889—90..	1	—
Théophile Burlet 1889—91..	—	2
Edouard Dupré 1890—91—92..	2	4
Louis Etcheverry 1894..	—	7
Justin Amion 1894—95—96..	2	5
Emile Goujon 1897..	1	—
Paul Sainte Marie 1898—99..	2	—

	Ans Mois	
Fernard Cheyre 1900—01..	2	—
Edouard Mériot 1902..	1	—
Emile Cheyre (fils) 1903..	1	—
Louis Despouy 1904—06..	1	3
Camile Marks 1905—06..	1	9
Henri Irigoïn 1907..	—	7
Alfred Patri fils 1907—08..	—	10
Louise Eve 1908..	—	10
Guillaume Jasse 1909..	—	2
Armad Marfan 1909—10..	1	1
J. Courtois-Bonnencontre 1910..	—	9
Jules Goyeneche 1911—12—13..	1	9
Auguste Naveïllan 1911..	—	8
Henri Duboscq 1913..	1	—
Adolphe Lahaye 1914—15..	2	—
Henri Naudy 1916..	1	—
Armand Mook 1917—18..	1	7
Jean B. Domecq 1918—19—20..	2	7
Jules Rillon 1921—22..	1	4
Henri Gontier 1922—24—25..	1	2
Henri Gigogné 1923—28..	1	1
Leopold Bousquet 1924..	—	9
Adrien Barreau 1925—26..	1	1
Humbert Bellet 1926..	—	3
Paul Lacassie C. 1927..	1	—
Charles Magnere 1928—29..	1	6
Félix Copetta 1930..	—	2
Vladimir Bonder 1930..	—	6
Paul Goujon 1930..	—	4
René López 1931..	—	8
Joseph Villé 1931..	—	4
François Elisségaray 1932—34—35..	1	11
Marcel Goujon 1932..	—	2
Jules Pilleux 1933—34..	—	4
Henri Pauliac 1933..	1	—
Eugene Pauliac 1934..	—	3
Guy Gourgeon 1936—37—38..	2	7
Yves Estansan 1937..	—	2



SERGEANTS

	Ans Mois	
Henri Beaudouin 1867—68—69.. . . . .	3	—
Antoine Gorlier 1867.. . . . .	1	—
Charles Corbet 1868—69.. . . . .	2	—
Bartolomé Boschi 1868—69.. . . . .	2	—
Gustave Granger 1868—70.. . . . .	1	10
Pierre Leyland 1869—70.. . . . .	1	10
Francisco Herrera 1870—72—74—75—80.. . . . .	5	—
Alcide Magnère 1870 . . . . .	1	—
Pierre Chaumeuil 1870—72.. . . . .	1	4
Edouard Furet 1870.. . . . .	—	3
Armand Lapaille 1872—73.. . . . .	2	—
Joseph Sebastiani 1872.. . . . .	—	1
Oscar Castex 1872.. . . . .	—	11
Herman Kauffmann 1873—75.. . . . .	1	9
Henri Benedetti 1873.. . . . .	1	—
Hippolyte Tudal 1873—74—81—83—86—87.. . . . .	5	7
Louis Vieillefon 1874—77.. . . . .	22	—
Laureano Orellana 1874.. . . . .	1	—
Francisco Reyez 1874—76.. . . . .	2	—
Henri Patek 1875—76.. . . . .	2	—
Ferdinand Burdeau 1875.. . . . .	1	—
Manuel Tuland 1875.. . . . .	1	—
Frantz Dupré 1875 . . . . .	—	4
Emile Cheyre 1876.. . . . .	1	—
Numa Magnere 1876.. . . . .	1	—
Ernest Fauré 1876.. . . . .	1	—
Nicoles Beaurepere 1876—78.. . . . .	2	—
Raymond Rubin de Celis 1877.. . . . .	1	—
Pierre Casabonne 1877—78—79.. . . . .	3	—
Ramón Asquet 1878—79—80.. . . . .	3	—
Georges Dupuis 1879.. . . . .	1	—
Oscar Rodriguez 1880.. . . . .	1	—
Edouard Sallé 1881—82—83—84—93—99.. . . . .	5	7
Félix García Taobada 1881.. . . . .	1	—
Jules Bardeau 1882.. . . . .	1	—
Victor Tafournel 1884.. . . . .	1	—
Jean B. Méric 1885 . . . . .	1	—

	Ans Mois	
Daniel Monsalvez 1885.. . . . .	1	—
Emile Stavelot . . . . .	1	—
Agustín Recabarren 1887 . . . . .	1	—
Raymond Pujos 1887.. . . . .	—	8
Ferdinand Bignon 1888.. . . . .	—	10
Théodore Coste 1888.. . . . .	—	7
Edouard Stavelot 1888.. . . . .	—	7
Albert Marinot 1888—89—91.. . . . .	1	2
Adolphe Patri 1889.. . . . .	—	3
Jean Etchegoyen 1889—93—99—00—01—02.. . . . .	3	8
Théophile Bulet 1889—90.. . . . .	1	1
Georges Marinot 1890.. . . . .	—	2
Charles Marinot 1890.. . . . .	—	5
Emile Langlois 1891 . . . . .	—	1
Victor Constant 1891.. . . . .	1	—
Henri Pinaud (pere) 1891.. . . . .	—	1
Sylvain Picard 1891—92.. . . . .	—	4
Louis Etcheverry 1892.. . . . .	1	—
Jules Giscard 1892—94—95—96—99.. . . . .	4	2
Jean Porta 1892—93.. . . . .	1	4
Jules Laplume 1893.. . . . .	—	1
Emile Chauvin 1894—95.. . . . .	2	—
Emile Goujon 1896.. . . . .	1	—
Georges Février 1897.. . . . .	1	—
Fernand Cheyre 1897.. . . . .	1	—
Alexandre Corbinaud 1898.. . . . .	1	—
Bertrand Tisné 1889—00—01—02—04—05.. . . . .	6	5
Raoul Montauban 1902.. . . . .	—	8
Louis Despouy 1906.. . . . .	—	5
Henri Drien 1906.. . . . .	—	5
Louis Bertrand 1907.. . . . .	1	—
Louis Toutin 1908.. . . . .	—	3
Lucien Ducasse 1908.. . . . .	—	9
André Robert 1910—11.. . . . .	1	4
Alexandre Biron 1911.. . . . .	—	2
Charles E. Lund 1911.. . . . .	—	6
André Patek 1912—13—14.. . . . .	2	3
Edouard Duhart 1914.. . . . .	5	2

	Ans Mois	
Henri Duboscq 1914.. . . . .	—	7
Marcel Malbec 1915—16.. . . . .	2	—

Le poste de Sergent a été supprimé en 1916

SECRETAIRES

Edouard Muzard 1864.. . . . .	1	—
Achille Lussac 1865—66.. . . . .	1	3
Paul Despiau 1866—67—68.. . . . .	2	1
Ernest Bouey 1868—68—70—71 . . . . .	—	—
Georges Zamulo 1869—70.. . . . .	1	10
Gustave Lafontan 1872.. . . . .	—	4
Edmond Poncet 1872.. . . . .	—	8
Alfred Huillard 1873—74—75.. . . . .	3	—
Epaminondas Largemain 1876 . . . . .	1	—
Georges Benedetti 1877 . . . . .	1	—
Félix Leblanc 1878.. . . . .	1	—
Alexandre Dumas 1879.. . . . .	1	—
Louis Pinchon 1880.. . . . .	1	—
Lucien Arnut 1881.. . . . .	1	—
J. P. Ramboz 1882.. . . . .	—	8
Ernest Humbert 1882—83—84 . . . . .	2	4
Adolphe Patri 1885—86—97—88—92.. . . . .	4	1
Théophile Burlet 1889.. . . . .	—	9
Henri Pinaud (pere) 1889—90—92—94.. . . . .	2	4
Louis Vieillefon 1889—90.. . . . .	1	3
Elie Liedmann 1893.. . . . .	—	1
Joseph Bonifait 1893.. . . . .	—	11
Francois Abadie 1895—97—98—1901—2.. . . . .	6	8
Justin Amion 1899 . . . . .	1	—
Edouard Dupré 1900.. . . . .	—	4
Raymond Dornières 1900.. . . . .	—	4
Louis Despouy 1903.. . . . .	—	6
Fernand Vayer 1904.. . . . .	—	7
Daniel Chérier 1904—05 . . . . .	1	1
Fernand Cheyre 1904—05—10.. . . . .	1	4
Emile Cheyre (fils) 1905—06.. . . . .	—	7
Adolphe Nauden 1906—07—08—09—14—15.. . . . .	5	4

	Ans Mois	
J. Courtois-Bonnencontre 1909—10.. . . . .	—	5
Alexandre Biron 1911.. . . . .	—	3
Fernand Mercier 1911—12 . . . . .	—	9
Armand Marfan 1912—16—17—18—19—20—33—34.. . . . .	5	5
Lucien Ducasse 1913.. . . . .	1	—
Henri Pinaud (fils) 1920.. . . . .	—	8
Henri Henny 1921—23.. . . . .	1	5
Joseph A. Villé 1921.. . . . .	—	2
Fritz Kocher 1992.. . . . .	1	—
Amédée Duhart 1923 a 1938 . . . . .	13	8
Humbert Bellet 1926.. . . . .	—	6
Charles E. Lund 1933.. . . . .	—	3
Jules Pilleux 1934.. . . . .	—	1

TRESORIERES

Edouard Muzard 1864.. . . . .	1	—
Achille Lussac 1865—66.. . . . .	1	3
Paul Despiau 1866—68.. . . . .	2	6
Ernest Bouey 1868—82.. . . . .	—	7
Auguste Blachet 1869—70.. . . . .	1	10
Pierre Chassigne 1870.. . . . .	—	2
Antoine Vitalis 1871.. . . . .	1	—
Claude Masson 1872—73—74.. . . . .	3	—
Oscar Mauclair 1875.. . . . .	—	5
Georges Bonnefoy 1875.. . . . .	—	7
Albert Saling 1876—77.. . . . .	2	—
R. Rubin de Celis 1878—79.. . . . .	2	—
Antoine Sicouret 1880 . . . . .	—	8
Arnold Augsburg 1880.. . . . .	—	4
Ramón Asquet 1881.. . . . .	1	—
Alfred Patri 1882—83—84—85.. . . . .	3	9
Louis Vieillefon 1886—87—88.. . . . .	3	—
Albert Labeyrie 1889—90—91—94—95.. . . . .	4	6
Ernest Humbert 1892.. . . . .	1	—
Louis Etcheverry 1893—99—00—01.. . . . .	4	—
Adolphe Patri 1895—96—97—98.. . . . .	3	6
Albert Marinot 1902—12—13.. . . . .	2	3

	Ans Mois	
Francois Abadie 1903 a 1908.. . . . .	6	—
Louis Toutin 1909—11—12.. . . . .	1	6
Henri Pinaud (fils) 1924—25—26.. . . . .	2	3
Adolphe Lahaye 1926.. . . . .	—	9
Henri Gontier 1927 a 1937.. . . . .	9	11
Louis Pauchard 1934—35.. . . . .	—	11
Paul Lacassie 1934.. . . . .	—	4
Adrien Barreau 1937—38.. . . . .	1	11

CHIRURGIENS

Dr. Joseph Marie Férier . . . . .	—	—
„ Elguera . . . . .	—	—
„ Antoine Montauban . . . . .	—	—
„ Paul Pafitte . . . . .	—	—
„ Luis Patiño Luna . . . . .	—	—
„ Camile Bordes . . . . .	—	—
„ Bernard Burucua . . . . .	—	—
„ Emile Petit . . . . .	—	—
„ Edouard Dussert . . . . .	—	—
„ Jean Allamand . . . . .	—	—
„ Bernard Leixelard (dentiste). . . . .	—	—

MECANICIENS

Clément Lunel . . . . .	—	9
Albert Berton 1874—75—76—79—80—82.. . . . .	4	4
Auguste Merle 1877.. . . . .	1	—
Georges Benedetti 1878.. . . . .	1	—
Mars Maulme 1881—82—83—86—90—92 . . . . .	5	6
Léonce Blanchait 1883.. . . . .	—	—
Ernest Bouey 1884—85.. . . . .	2	—
Jules Bardeau 1887—88—89—90—91—97—98—01 04—05—06.. . . . .	9	8
Charles Jardil 1889—94—95—96—99—1900—03— 07.. . . . .	5	5
Adolphe Puissant 1893—94.. . . . .	1	9
Alphonse Godart 1900—07—08—09—10—11.. . . . .	5	3
Charles Mouchet 1912—13.. . . . .	2	—
Joseph Lahaye 1914—15—16—17—1922.. . . . .	4	4
Edouard Duhart 1918—23—26—27—28—32.. . . . .	5	—

	Ans Mois	
Marcel Deglane 1926.. . . . .	—	3
Charles Copetta 1929—30.. . . . .	11	8
Guillaume Lasserre 1917—18—19—20—21—24— 25.. . . . .	6	3
Henri Lensen 1930—31.. . . . .	1	4
Félix Copetta 1933.. . . . .	1	—
Gustave Neveu 1935—35—36—37.. . . . .	4	—
Jules Martin 1938.. . . . .	1	—

INSPECTEURS GENERAUX

Attachés au Commandement

Joseph Lahaye 1921.. . . . .	—	9
Conatant Littré 1929—30—31—32 . . . . .	4	—

Adjudants Generaux

Attachés au Commandement

Adolphe Lahaye 1922—23.. . . . .	1	6
Henri Gigogne 1924—25.. . . . .	2	—
Osvald Piffaut 1925.. . . . .	1	—
Adrien Barreau 1926—27—28.. . . . .	3	—
René López 1931—32.. . . . .	1	5
Georges Poirier 1933.. . . . .	—	6
Francois Elisségaray 1933—34.. . . . .	—	7
Humbert Loiselle 1934.. . . . .	—	11
Marcel Goujon 1935.. . . . .	1	—
Yves Estansan 1936—37—38 . . . . .	2	6
Louis Martin 1937.. . . . .	—	6

Prix

Les volontaires reçoivent des prix du Directoire et de la Compagnie. Les Directoire décerne des prix pour années de service (Premios de Constancia) et tient un tableau dit TABLEAU D'HONNEUR ou sont inscrits les 12 volontaires du Corps qui dans l'année ont le plus grand nombre de présences aux actes de service.

Les *premios de constancia* sont décernés aux volontaires qui accomplissent un certain nombre d'années dans le service

et qui répondent à une certaine proportion fixée de présences aux acte de service. Jusqu'à 1924 ces prix étaient accordés pour 5, 9, 12, 16, 20 et de la chaque 5 ans. Depuis 1924 ces prix sont de 5, 10, 15, 20 etc. ans. Les trois premiers prix consistent en un ruban, pour les 20 ans la médaille d'or et chaque 5 ans de plus une barre d'or qui se pose sur le ruban de la médaille.

La Municipalité accorde une médaille d'or aux volontaires du Corps qui atteignent 35 ans de service et une médaille d'or émaillée pour 50 ans.

#### TABLEAU D'HONNEUR

Le tableau d'honneur a été institué en 1928 et tous les ans il y a eu des volontaires de la 4ème qui y ont figurés. Ce sont :

1928	1934
Raoul Chirou.	Simon Bertolo
1929	1935
Charles Magnere	Joseph Domecq
Amédée Duhart.	Francois Elisségaray
	Edouard Marfan
1930	1936
Charles Magnere	Aguste Domecq
Amédée Duhart.	Joseph Domecq
	Francois Elisségaray
1931	Guy Gougean
Simon Bertolo	
Pierre Pons	1937
Amédée Duhart	Aguste Domecq
	Joséph Domecq
1932	Guy Gourgeon
Simon Bertolo	Amédée Duhart
Pierre Pons	
Paul Goujon	1938
Joseph Domecq	Auguste Domecq
1933	Joseph Domecq
	Albert Couratier
Amedée Duhart	Amédée Duhart.

### Prix du Directoire pour annes de services

(PREMIOS DE CONSTANCIA)

Pour 5 ans de service

Ernest Bouey	Adolphe Naudon
Werman Kauffmann	Louis Cheyre
Emile Cheyre (pere)	Jules de Goyeneche
Numa Magnere	Alfred Mondion
Nicolas Beaureperre	Marcel Planque
Armand de Goyeneche	Joseph Lahaye
Louis Gillet	Pierre Defournaux
Edmond Poncet	Marcel Malbec
Henri Benedetti	Franz van der Gothe
R. Rubin de Celis	Joseph Fouilloux
Camile Bordes	Jean M. Marinot
Léonce Blanchait	Henri Naudy
Pierre Dupré	Roger Lasserre
Raymond Asquet	Jean B. Domecq
Henri Patek	Humbert Bertolo
Alexandre Patek	Marcel Deglane
Edouard Stavelot	Louis Authievre
Emile Stavelot	Henri Gigogne
Charle Legleu	Georges Bousquet
Ernest Humbert	Léopold Bousquet
Adolphe Patri	Osvald Piffaut
Alexandre Souin	Charles Portius
Emile Souin	Francisque Duchesne
Charles Marinot	Auguste Baudet
George Marinot	Paul Contesse
Sicaire Bordet	Louis Casse
Albert Labeirie	Marcel Goujon
Victor Constant	Paul Goujon
Jean Porta	Louis Elisségaray
Louis Etcheverry	Henri Lensen
Jules Ciscard	René Lopez
Camile Clavel	Henri Pauliac
Emile Cheyre (fils)	Gustave Neveu

Norbert Martin  
Humbert Bellet  
René Guichard  
Raymond Allamand  
André Marfan  
Auguste Domecq  
Guy Gourgeon  
Robert Ségeur  
Fernand Terré

AUXILIAIRES

Zenón Garcés  
Secundino Abarca  
Francisco Avila  
José Carrasco  
Cipriano Espinoza  
José Hermosilla

Pour 9 ans de services

VOLONTAIRES

Francisco Herrera  
Alcide Magnère  
Pierre Casabonne  
Alfred Patri  
Manuel Barblier  
Achille Cuq  
Emile Goujon  
Fernand Cheyre

AUXILIAIRES

Juan A. Durán  
Laureano Orellana  
Alejo Bayola  
Tomás Nilo

José Morales  
José Molina  
Félix Palomino  
Francisco Muñoz  
Francisco Ortúzar  
Eustaquio Arriaza  
José Labbé  
Cártulo Marchant  
Daniel Monsalvez  
Wilarion Ojeda  
Celedino Vallanueva  
Manuel Quintana  
Adolfo Neyra  
Bernardo Godoy  
Antonio Lucero  
Enrique Tapia  
José L. Díaz  
Pedro Jiménez  
Julio Silva

Miguel Alvarez  
Ignasio Zúniga

Pour 10 ans de services

VOLONTAIRES

Francois Elisségaray  
Alfred Dussert  
Charles Magnere  
Paul Lacassie C.  
Humbert Loïselle  
Joseph A. Villé  
Félix Copetta  
Francois R. Juillet  
Guillanne Lasserre  
Louis Pauchard  
Pierre Pons

Pour 12 ans de services

VOLONTAIRES

Louis Vieillefon  
Edouard Sallé  
Antoine Montauban  
Alphonse Godart  
Lucien Ducasse  
Jean B. Méric

AUXILIAIRES

Valentín Fernández  
Sandalo Morales  
Francisco Reyes  
José Villalobos  
Benito Orellana  
Agustín Recabarren  
Juan Mazuela

Pour 15 ans de services

VOLONTAIRES

André Patek, Amédée Duhart, Charles E. Lund  
Adrien Barreau, Henri Gontier, Edouard Duhart

Pour 16 ans de services

VOLONTAIRES

Théodore Coste  
Mars Maulme  
Albert Berton  
Léon Marinot

AUXILIAIRES

Samuel Salas

Pour 20 ans de services

VOLONTAIRES

Henri Pinud (fils)  
Armand Marfan  
Emile Joudain  
Francois Abadie  
Georges Marchand  
Adolphe Lahaye

AUXILIAIRES

Justino Jiménez

Pour 25 ans de Services

VOLONTAIRES

Hippolyte Tudal  
Victor Clavel  
Jean Etchegegoyen  
Constant Littré  
Justin Amion  
Charles E. Lund  
Edouard Duhart  
J. Coutois Bonnecontre  
Joseph Domecq

AUXILIAIRE

Sixto Sanchez

Pour 30 ans de services

VOLONTAIRES

Henri Pinaud (pere), Jules Bar-  
deau, Simon Bertolo

AUXILIAIRE

Eulogio Rojas

Pour 35 ans de services

VOLONTAIRES

Francois Dupré, Charles Jardel,  
Edouard Dupré, Adolphe Brou-  
sse, Bertrand Tisé

Pour 40 ans de services

VOLONTAIRES

Albert Marinot, Emile Petit,  
Manuel Antonio Díaz, Olegario  
Campos

Pour 50 ans de services

VOLONTAIRES

Vicente Baeza  
Jorge Maure.

### Prix de Compagnie

Les prix de Compagnie étaient décernés jusqu'à 1916 pour 3, 7, 9, 12, 15, 20 et de là chaque 5 ans. En 1916 étaient supprimés ceux de 7, 9, et 12 ans et créé celui de 10. En 1936 la Compagnie supprimait tous ces prix et instituait le prix de Dévouement et le prix d'Honneur. Le prix de Dévouement pour de 10 ans de services et le prix d'Honneur pour 25 ans de service. Il y a des bonifications de temps pour services prêtés à la Compagnie. Le prix de Dévouement donne droit au titre de Volontaire Honoraire. Celui ci consiste en une étoile dorée et le prix d'Honneur en une médaille d'or.

La Compagnie décerne aussi des Prix d'assiduité aux volontaires qui sont assidus aux actes de service. Pour donner une idée de cette assiduité il suffira de dire que pour obtenir les médailles il faut répondre au moins au 95 % des appels pendant quelques années. Ce sont les récompenses les plus appréciées dans le Corps de Pompiers.

Le prix d'assiduité a été institué en 1900 et jusqu'à l'année 1935, le prix était décerné au volontaire qui avait la meilleure assiduité dans l'année. En 1925, on a changé ce système par celui de décerner ces prix à tous les volontaires qui atteignent une proportion fixée de présences aux actes de service.

Les volontaires qui ont obtenu des prix dans la 4ème Compagnie de Pompiers sont:

Prix de 3 ans

Ernest Jacob  
J. Hirsch  
Jules Bichet  
Louis Lacoste  
Théophile Burlet  
Victor Rivet  
Louis Girardin  
Paul Sainte Marie  
Aristides Rivano  
Charles Chanalet  
Raoul Montauban  
René Gérard  
Albert Lorschert  
Armand Mook  
Louis H. Dupouy  
Fritz Kocher  
Armand Canousseigt  
Albert Pons  
Charles Copetta  
Louis Bellet  
Robert Warambillet  
Joseph Pons  
Eugene Pauliac  
Georges Landon  
Eduard Dussert  
Georges Poirier

Prix de 5 ans

Emile Souin  
Alexandre Souin  
Jean Porta  
Sicaire Bordet  
Charles Legleu  
Albert Labeyrie  
Achille Cuq  
Jules Giscard  
Emilé Stavelot

Emile Cheyre  
Louis Despouy  
Jean B. Bertolo  
Jules de Goyeneche  
Charles Mouchet  
Joseph Lahaye  
René Gérard  
Georges Patri  
Jean M. Marinot  
Franz van der Gothe  
Marcel Melbec  
Joseph Foulloux  
Marcel Palanque  
Henri Duboseq  
Fernad Trouvé  
Louis Authievre  
Osvald Piffaut  
Léopld Bousquet  
Georges Bousquet  
Charles Portius  
Auguste Baudet  
Louis Elisségaray  
Louis Casse  
Louis Poirier  
Henri Pauliac

Prix de 7 ans

Pierre Cazabonne  
Léonce Blanchait  
Léon Marinot  
Victor Constant  
Louis Bertrand

Prix de 9 ans

Henri Patek  
Jen B. Méric  
Ernest Humbert

Alfred Patri  
Edouard Stavelot  
Agustin Recabarren  
Adolphe Patri  
Emile Goujon  
Adolphe Naudon

J. Courtois-Bonnenc.  
Armand Marfan  
Henri Pinaud (fils)  
Joseph Domecq  
Adolphe Lahaye  
Emile Jourdain  
Charles E. Lund

Prix de 12 ans

Antoine Montauban  
François Abadie  
Fernand Cheyre

Prix de 10 ans

Lucien Ducasse  
Guillaume Lasserre  
François Juillet  
Louis Pauchard

Prix de 15 ans

Ernest Bouey  
Albert Berton  
Mars Maulme  
Adolphe Patri  
Georges Marchand  
Alphonse Godart  
Alfred Mondion  
Henri Gontier  
Amédée Duhart  
Adrien Barreau

Prix de 20 ans

Franz Dupré  
Louis Vieillefon  
Justin Amion

Prix de 25 ans

Victor Clavel  
Jean Etchegoyen  
Edouard Duhart  
François Dupré  
Hippolyte Tudal  
Charles Jarden  
Jules Bardeau

Prix de 30 ans

Henri Pinaud (pere)  
Simon Bertolo

Prix de 35 ans

Adolphe Brousse  
Edouard Dupré

Prix de 40 ans

Albert Marinot  
Emile Petit  
Bertrand Tisé

Prix de 50 ans

Vicente Baeza  
Jorge Maure

## Volontaire qui figurent sur le livre de matricule

Alexandre  
Alphonse J.  
Armagnac  
Audigier N.  
Alessandri François  
Arnut Raymond  
Argelas Auguste  
Alaire Théophile  
Arnat Evariste  
Asquet Raymond  
Augsburger Arnold  
Arreguy Jules  
d'Avril Pierre  
Audebrand Louis  
Arnut Lucien  
Aubert François  
Anduse Raoul  
Abadie François  
Amion Justin  
Assémat Marius  
Abt Victor  
Authievre Louis  
Allamand Raymond  
Allamand Jean  
Auspont Raoul  
Aubry Louis

Bouquet Jules  
Beaudoin Henri  
Branger Gustave  
Bienaimé Paul  
Buret Joseph  
Bardeau Alphonse  
Brouvet Charles

Boschi Bartolomé  
Blondet Louis  
Beauville Jean  
Berthon Albert  
Berton Louis  
Bouquet Antoine  
Bascans Jean  
Bertrand Henri  
Boube Jean  
Boltain Léon  
Benedetti Gustave  
Bouey Ernest  
Blachet Auguste  
Boumeard Charles  
Basaure Jean A.  
Barbe Auguste  
Bethieu Henri  
Bona  
Benedetti Octave  
Baston Albert  
Bernix Victor  
Besançon Fortunat  
Benedetti Henri  
Benedetti Oscar  
Binet Modeste  
Bayle Camille  
Benedetti Georges  
Bichon  
Blaut Gaston  
Burdeau François  
Beureperre Nicolas  
Bruhant Auguste  
Bonvalet Eugène  
Bonnefoy Georges

Blanchait Léonce  
Baer Emmanuel  
Batzerque Victor  
Berg Laurence  
Bastard Henri  
Barras Henri  
Bordes Camile  
Boucherat Achille  
Bichet Jules  
Blondet Julien  
Bignon Ferdinand  
Bordet Sicaire  
Belair Charles  
Boisinger Léon  
Bertrand Louis  
Burllet Théophile  
Burucua Bernard  
Batecave Eugène  
Barbarie Gaston  
Bop Albert  
Benifait Joseph  
Borie Gilbert  
Bouquet Rives Jean  
Bardeau Jules  
Blondet Marcel  
Barbier Manuel  
Brousse Adolphe  
Bertolo Simon  
Bertolo Jean Bte.  
Bertrand Louis  
Bouffanais Jules  
Barthe Félicien  
Bonnefoy Charles  
Biron Charles A.  
Baudet Léopold  
Bertolo Humbert  
Baeza Vicente  
Bertolo Louis  
Beaumont René  
Bousquet Léopold

Bousquet Georges  
Brossio Charles  
Bosne Charles  
Barreau Adrien  
Bignon Raoul  
Bigear Emile  
Beaumont Gontran  
Bellet Humbert  
Bertolo Charles A.  
Brunet Arthur  
Baudet Auguste  
Brousse Alfred  
Bellet Jean  
Bellet Louis  
Barreau Humbert  
Bonder Vladimir  
Bidegain François  
Bertolo Emile  
Bardet René  
Corbet Charles  
Carricart Pierre  
Cadot Pierre  
Chaillot Pierre  
Cruzat H. Frédéric  
Combet P. F.  
Claveau G.  
Coste Théodore  
Calfort Edmond  
Catalan Rudecindo  
Carlia Jean  
Chalvat Louis  
Caussade Alexandre  
Claveau J.  
Castro Desiderio  
Cheyre Emile (père)  
Calmet Auguste  
Chaumeuil Pierre  
du Cheyland  
Chassaigne Pierre

Castex Oscar  
Chazal Charles  
Cazabonne Pierre  
Carme Pierre  
Coste Henri  
Chazal Camile  
Cuq Achille  
Cécéreu Marc  
Coisné Charles  
Castaing Louis  
Cadot Hippolyte  
Cadot Antoine  
Chana Jules  
Constantin Georges  
Camahort Clément  
Clavel Camile  
Chourot Joanny  
Constant Elie  
Conqul Edmond  
Chauvin Edmond  
Constant Victor  
Cheyre Fernand  
Corbinaud Alexandre  
Clavel Victor  
Chanalet Charles  
Cheyre Emile (fils)  
Campos Olegario  
Cherrier Daniel  
Cheyre Charles  
Courtois-Bonnencon  
Cheyre Louis (tre J.)  
Cramer Christophe  
Cécéreu Victor  
Contesse D. Paul  
Caffin Maurice  
Copetta Charles  
Camousseigt Armand  
Cahos Paul  
Chirou Raoul  
Copetta Félix

Casse Louis  
Copetta Louis  
Corbat Charles  
Copetta Pierre  
Couratier Léon  
Contesse P. Paul  
Couratier Albert  
Cordier Abel  
Camousseigt Daniel  
Contesse Albert  
Digout Paul  
Delatoussaye  
Didié  
Fussert Hiacynthe  
D'Amirail  
Despiau Paul  
Denovantis Jean  
Dupré François  
Dupré Edouard  
Dupré Frantz  
Dupré A.  
Duval Eugène  
Dreffembails Oscar  
Daille A.  
Dhuis  
Ducaud Gabriel  
Dupuy Gabriel  
Darlan Alphonse  
Dourville Fernand  
Dupré Pierre  
Dupuis Louis G.  
Dumas Alexandre  
Donnay Emile  
Dupin Henri  
Demartean Emile  
Dartigues Léon  
Dupras François  
Didot Laurent  
Delpech Charles



Doisi Charles  
Despouy Paul  
Dupuy Lucien  
Doisi Georges  
Duprat Jean  
Dupré Edouard  
Dupré Louis  
Ducassou Dominique  
Deschamps Joseph  
Dupré Emile  
Despouy Louis  
Diaz Manuel Ant.  
Dormes Raymond  
Dupré Frantz (fils)  
Drien Henri  
Despouy Henri  
Dufresne Armand  
Dufresne Maurice  
Ducasse Charles  
Ducasse Lucien  
Dutrey Georges  
Decour Jules  
Dupré Jules  
Dorion Fernand  
Daille Ernest  
Duhart Edouard  
Dibarrart Dominique  
Duhart Henri  
Duboscq Henri  
Dufourneaux Pierre  
Domecq Joseph  
Domecq Jean Bte.  
Despouy Louis  
Deglane Marcel  
Dussert Alfred  
Desmaras Louis  
Duchesne Francisque  
Duhart Amédée  
Ducasse François  
Lucasse Georges

Dussert Edouard  
Dasque André  
Despouy Paul  
Domecq Auguste  
Dupré Charles  
Delard de R. Louis  
Delard de R. Jean  
Durret Marcel  
Durand Adrien  
Durand Henri

Eiguera J. Ramón  
Eyde Jean  
Etchepare J. Michel  
Etcheverry Louis  
Etchegoyen Jean  
Electorat Charles  
Eve Louis  
Etchegoyen Alfred  
Elissalt Jean  
Elisségaray François  
Elisségaray Louis  
Echeverria Jean  
Erreguerena Jean  
Estansan Yves

Farsand Antoine  
Fruitier Jules  
François Dr.  
Fauré Edouard  
Fénioux Louis  
Fabian Charles  
Férier Joseph M. Dr.  
Furet Edouard  
Fortin Adolphe  
Fauret Ernest  
Fauvin Henri  
Freignant Maurice  
Fénioux Jules  
Fiol Jules

Foucher Paul  
Février Georges  
Freisser Georges  
Fauré Gustave  
Fouilloux Joseph  
Fouilloux Charles  
Favereau Charles  
Foks Joseph

Gorlier Antoine  
Garnier Lucien  
Genoud Jean  
Gauret Alphonse  
Guérin Jean  
Gorlier Pierre  
Garcés Zenón  
Gage Achille  
Gatefait Edmond  
Gauthier  
Griot Félix  
Gage Félix  
de Goyeneche Armand  
Gateuil Armand  
Gazave Louis  
Dr. Gillet Louis  
Giraud Fleury  
Garrier Ulisse  
Garrié Antoine  
García Taboada  
Coemine Auguste  
Gérard Frédéric  
Guillaume Henri  
Galy Georges  
Gauché Joseph  
Gervais Alfred  
Galan Prosper  
Garraud Emile  
Goujon Emile  
Girardin Louis  
Giscard Jules

Girardin Albert  
Glaziou Arthur  
Grosjean Edouard  
Godart Alphonse  
Goyeneche Hippolyte  
Goffi Paul  
Giraud Alexandre  
Goyeneche Alfred  
Goyeneche Jules  
Gréciet Hippolyte  
Grand Paul  
Gérard Raphael  
Gérard René  
Garnier Xavier  
Gontier Henri  
Gigogne Henri  
Goujon Marcel  
Goujon Paul  
Goujon Pierre  
Goujon Louis  
Gourgeon Guy  
Gulchard René  
Gallet Jean  
Gourgeon Charles

Harache  
Horeau E.  
Herrera Francisco  
Hoppemblatt Charles  
Heinessen Omer  
Hoschtetter A.  
Huillard Alphonse  
Hirsch Alphonse  
Audeville Jean  
Houbré Victor  
Humbert Ernest  
Hirsch Alph. (fils)  
Hirigoyen Henri  
Humbert Paul  
Henny Henri

Hug Oscar  
Houdet Edmond  
Harambillet Fernand  
Harambillet Robert  
Henrion Marcel

Irigoien Pierre  
Imbert Auguste  
Jeannin Jules  
Jalama Jules  
Jacques Jules  
Jacques Charles  
Jouve Joseph  
Jalama Paul  
Juret Edouard  
Jacob Ernest  
Jardel Charles  
Janssens Henri  
Jouantéguy Paul  
Jouve Henri  
Jasse Guillaume  
Jourdain Emile  
Juillet François R.  
Juillet Alfred  
Jobat Adrien  
Joffre André  
Joannon Paul  
Joannon Henri

Kinsler  
Kinsenski Visalis  
Kauffmann Herman  
Klein Auguste  
Kocher Fritz  
Kocher Fritz (fils)  
Levy Alphonse  
Labeyrie Pierre

Lalanne Jules  
Labrousse Antoine

Lagrue Gustave  
Lafourcade Bernard  
Lapersonne Justina  
Leyland Pierre  
Lussac Achille  
Lacassagne Eugène  
Lapaille Armand  
Larenas Victoriano  
Légrand Frédéric  
Leyland Jean  
Leblanc Pierre  
Lasserre Gustave  
Largemain Epaminond  
Lafontan  
Lafaure  
Laperre (le Goof)  
Levenq Lous dit  
Lesperut Pierre  
Lunel Clément  
Larralde Jules  
Lugagne Auguste  
Le Besque Victor A.  
La Noel Alexandre  
Lehynand Armand  
Leblanc Félix  
Lagarde Gabriel  
Lévy Louis  
Lailhacar Emile  
Leclercq Louis  
Lolagne Louis  
Lalanne Alfred  
Labasse Alexandre  
Leroux Emile  
Légleu Charles  
Littré Jules  
Laheyrie Albert  
Lacroix Lucien  
Lacoste Louis  
Lachaise Adolphe  
Lafitte Paul Dr.

Leguin Georges  
Langlois Emile  
Laplume Jules  
Larvoir Jean  
Lafourcade Léopold  
Larcher Charles  
Lambert Jacques  
Lamblin Albert  
Lorschert Albert  
Lund Charles  
Lahaye Joseph  
Lahaye Adolphe  
Lasserre Guillaume  
Lasserre Roger  
Launay Georges  
Lacoste Henri  
Landestoy François  
Lacourt Charles  
Lacassie C. Paul  
Lacassie H. Paul  
Larre Gaston  
Légarrague André  
Loisellé Humebrt  
Lensen Henri  
Littré Constant  
López René  
Landon Georges  
Landon Louis  
Leber Maurice  
Lécuyer Pierre  
Lyaudet Georges  
Leber Max  
Leixelard Bernard  
Lailhacar Marcel

Moreau Louis  
Miquel Edouard  
Muzard Ernest  
de Monery Charles  
Muzard Edouard

Magnère Alcide  
Marchand Albert  
Meynard  
Magnère Numa  
Moracin Henri  
Marcel Félix  
Ménard Gaston  
Magnère Cyprien  
Montanassi Jean  
Mansilla Antonio  
Maillard F.  
Mandeville Charles  
Masson Claude  
Mathusig  
Morizot Eugène  
Marry Fernand  
Mole  
Maclair Oscar  
Medaetz Gabriel  
Merle Auguste  
Mangeot Jean  
Méric Jean B.  
de Mendiry Léonce  
Mawlme Fernand  
Maulme Mars  
Maulme Louis  
Maulme Marius  
Moreau Jules  
Merle Hippolyte  
Magalon Adrien  
Monsalvez Daniel  
Moreau Albert  
Mongauneau Daniel  
Marinot Georges  
Marinot Charles  
Merk Aimé  
Martin Otto  
Maurin Alphonse  
Mermod Louis  
Marchand Georges

Marinot Albert	Neveu Gustave
Marinot Léon	Neveu Humbert
Montauban Antoine	
Monge Charles	Oswald Louis
Montauban Raoul	Ouvrard Charles
Mériot Edouard	Ojeda Hilarion
Marks Camile	Oñatt Louis
Montauban Francois	
Merlaut Clément	Pinaud Eugene
Mouchet Charles	Poupin Antoine
Mondion Alfred	Pionner Victor
Marfan Armand	Pezoa Manuel
Mercier Fernand	Plaza Francisco
Malbec Marcel	Pelegriini H.
Marinot Jean M.	Pujos Louis
Mook Armand	Pinaud Jules
Moulin Honoré	Parry Gustave
Maure Jorge	Poirier Edouard
Manieu René	Pra Claude
Montory Pierre	Puyo Emile
Mattmann Eugene	Poncet Edmond
Magnère Pierre	Paul Félix
Magnère Charles	Patek Henri
Marfan Edouard	Pannier Eugene
Marfan André	Pierrette Michel
Malville Sixte	Petit-Breuil
Mendiboure Louis	Patek Alexandre
Martin Louis	Petit Emile Dr.
Martin Norbert	Poisson Eugene
Martin Jules	Pinchon Louis
Machu Robert	Perey Jules
	Patri Alfred
Nakin Sylvestre	Pujos Raymond
Nef Eugene	Porta Jean
Nadaud	Picard Sylvain
Naudon Adolphe	Peronnet Jules
Nercam Marcel	Pulssant Adolphe
Naveillan Auguste	Patri Adolphe
Naveillan Jean	Pinaud Henri (pere)
Naudy Henri	Paulus Isidore

Placier Louis	Rieu Auguste
Pays Paul	Regnault Maurice
Perrenoud Auguste	Regnault Germain
Patri Georges	Rahon Justin
Patri Alfred (fils)	Rubin de celis Raymond
Perey Auguste	Rival Benjamin
Placier Gustave	Rodriguez César
Piffre Roger	Ramboz Jacques Paul
Patek André	Rivet Victor
Palanque Marcel	Rieu Joseph
Pinaud Henri (fils)	Robert Emile
Portius Charles	Robert Henri
Piffaut Oswald	Renevey Emile
Piffaut Emile	Robin Louis
Piffaut Charles	Rivano Aristides
Pons Pierre	Rivano Alcibiades
Pauchard Louis	Rivano Orestes
Pons Joseph	Reyé Henri
Pons Albert	Robert André
Peuquet Joseph	Rochette Charles
Peyreblanques Alfred	Rillon Jules
Pons Jacques	Raillard Emile
Poirier P. Louis	Rippes Charles
Poirier B. Louis	Rippes Edouard
Passicot René	
Pilleux Jules	Sallé Edouard
Pauliac Eugene	Saint Jean Pierre
Pauliac Henri	Sans M. A.
Poirier Georges	Souviron A.
Paillas Robert	Stavelot Edouard
Pipet Charles	Surpis Guillaume
Palanque Raymond	Saling Albet
Pignon Jules	Souriron Paul
Pujol Louis	Sicouret Antoine
	Simon Frédéric
Raymond Auguste	Stavelot Camile
Regnier Victor	Sieyes Alexandre
Roux Vincent	Saunders Elie
Ringe Auguste	Souin Emile
Recabarren Agustin	Sallé Jean A.

de Sauriac Marc	Toulouse Bertranc
Scmellier Jean	Toutin Emmanuel
Sentex Raphaël	Toutin Louis
Sainte Marie Paul	Trouvé Fernad
Stavelot Emile	Triat Georges
Séguy Léon	Tajan Michel
Silva Servando	Terré Fernand
Sarhy Edouard	
de Solminiac Jean	Urzua Tristan
Seyler Jean	Urrutiaguer Etienne
Simian Edouard	
Schurter Hugo	Vignon Eugene
Sève Jean	Viellefon Alphonse
Seguy Oscar	Viellefon Louis
	Vigneau Eugene
Tiffou Hector	Verde Richard
Tiffou Théodore	Vallet Fernand
Tiffou Jules	Vayer Fernand
Tisné Jean	van der Gothe Franz
Tudal Hippolyte	Villé Joseph A.
Tulaud Ermanuel	Vigier Jean
Thouya Jean	
Torrens Joaquin	William Louis
Truffi Gaston	Wiedmann Elie
Tafournel Victor	
Tiffou Urbain	Zamulo Fernand
Troy François	Zamulo Georges
Tisné Bertrand	